

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 31 MARS 2016 A VOUZIER**

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Martine BAUDART, Agnès BEGNY, Régine BRUSA, Pauline COSSON, Josette COURAULT, Béatrice FABRITIUS, Marie-Hélène FOURCART, Ghislaine JACQUET, Patricia LESUEUR, Pascale MELIN, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN, Chantal PIEROT, Suzanne RAULIN, Andrée THOMAS et Messieurs Michel ADIN, Régis BARRE, Patrick BEBIN, Tony BESANCON, Bernard BIENVENU, Guy BOIZET, Daniel BOUILLON, Jacques BOUILLON, Mathieu BOUILLON, Patrick BROUILLON, Jean BROYER, Roland CANIVENQ, Francis CANNAUX, Dominique COLSON, Gilles COLSON, Claude DEBOURCES, Gérard DEGLAIRE, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Patrice FERON, Vincent FLEURY, Hervé FREY, Bernard GIRONDELOT, Gérard GOBERT, Olivier GODART, Antonio GOMES, Jean-Baptiste GOMEZ, Jacques GROSSELIN, Bertrand HAULIN, Eric HAULIN, Philippe HENRY, Benoît HUREAU, Bruno JUILLET, Jean-Michel LACATTE, Dominique LAMY, Jacques LANTENOIS, Patrick LESOILLE, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Raoul MAS, Jean-Philippe MASSON, Frédéric MATHIAS, François MEENS, Michel MEIS, Jean-Claude MULLER, Christian NICOLITCH, Daniel NIZET, Jacky NIZET, Denis OUDIN, Hubert OUDIN, Ludovic PHILIPPE, Florent PIERSON, Francis POTRON, Patrick RACOUR, Olivier RAULET, Damien RENARD, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET, Benoît SINGLIT, Gérard SOUDANT, Vincent THIERION, Dominique THOREL, Lionel VAIRY, Bruno VALET, Jean-Claude VIELLARD.

Représentés : Madame Isabelle BECHARD donne pouvoir de vote à Monsieur Michel ADIN, Madame Magali ROGER donne pouvoir de vote à Monsieur Yann DUGARD, Monsieur Claude ADAM donne pouvoir de vote à Monsieur Jean BROYER, Monsieur Dominique CARPENTIER donne pouvoir de vote à Madame Françoise PAYEN, Monsieur Jean-Pierre CORNEILLE donne pouvoir de vote à Monsieur Guy BOIZET, Monsieur Dominique DANNEAUX donne pouvoir de vote à Madame Chantal PIEROT, Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à Monsieur Philippe ETIENNE, Monsieur Guillaume QUEVAL donne pouvoir de vote à Monsieur Benoit SINGLIT.

Absents Excusés : Mesdames Dominique ARNOULD, Marie-Hélène DEVER, Sylvie LEFORT, Maryvonne LENFANT, Martine VERNEL et Messieurs Thierry BAUSSART, René BRUAUX, Michel CARTELET, Michel COLIN, Thierry DEGLAIRE, Hervé LAHOTTE, Jean-Marc LOUIS et Georges PINCON.

Absents non excusés : Mesdames Christine DAPPE, Christelle HERBAY, Louissette NOIRANT, Karine PASSER et Anne SEMBENI et Messieurs François BARDIAUX, Bernard BESTEL, Pascal BOXEBELD, Joël CARRE, Eladio CERRAJERO, Thierry CHARTIER, Roger DERUE, Bruno DESWAENE, Christophe DION, René FRANCAERT, Régis GAVART, Vincent GAVART, Bruno JUILLET, Didier LANGE, LEJEUNE Gilles, Christian MIELCAREK, Eric POUCKET, Bruno RAUSSIN, Thierry RENAUX, Mickaël SCHWEMMER, Alain SEMBENI, Pierre THIERY, François TORTUYAUX.



Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les délégués communautaires de leur présence. Il excuse Monsieur Franck VALLETOUX, Directeur Général pour Stratégies Locales qui n'a pu venir présenter les aspects financiers du projet de territoire compte tenu des grèves aériennes. Il accueille Monsieur Fabien SCHLOSSER, Directeur d'Etudes pour le cabinet TMO Régions qui présentera le projet de territoire de l'Argonne Ardennaise.

Il informe les membres du Conseil communautaire, que suite au licenciement de Monsieur Maël FOURRIER DAVID, Monsieur Léo MAKSUD assure l'intérim de la 2C2A en tant que Directeur Général des Services avec le soutien de Madame Karine ODIENNE.

Il demande à Monsieur Martin PASERO, nouvel agent en charge des affaires juridiques spécialisé dans la commande publique de se présenter.

Monsieur Martin PASERO indique qu'après avoir obtenu un Master 2 contrats publics et droit public des affaires, il a été Juriste-Gestionnaire de marchés à la CCI de MARSFILLÉ, puis Juriste-Gestionnaire de marchés au département des achats et marchés à l'Université de STRASBOURG.

Monsieur le Président souhaite informer les membres du Conseil communautaire que la candidature LEADER de la 2C2A a été analysée favorablement par la Région et qu'elle sera présentée parmi les territoires retenus lors de la Commission permanente du 22 avril 2016.



Monsieur Raoul MAS est désigné secrétaire de séance, à l'unanimité.



1. Point d'information sur les décisions prises par le Bureau par délégation du Conseil Communautaire

Séance du 1^{er} février 2016 :

- Approbation du compte rendu de la séance du 07/12/2015
- Révision du montant du loyer du logement de Termes (400€) et Belleville sur Bar (420€)
- Convention de partenariat avec l'association Culture du Cœur : 15 entrées Adultes et 20 entrées enfants offertes
- Vote des tarifs de la boutique du Parc Argonne Découverte pour 2016

Séance du 22 mars 2016

- Approbation du compte rendu de la séance du 10/02/2016
- Vote des tarifs du restaurant « La Cime des Arbres » du Parc Argonne Découverte
- Vote de tarifs complémentaires pour la boutique du Parc Argonne Découverte
- Modification des horaires du Parc Argonne Découverte pour le week-end de Pâques et ouverture du restaurant
- Attribution de subvention pour la rénovation de Toiture et façades : 6 dossiers représentant 8 534,93 €
- Attribution de subventions ponctuelles aux associations :

Porteur du projet	Description	Subvention sollicitée	Décision du Bureau
Ass. DDEN	Organisation d'une exposition aux Tourelles sur le travail des écoles de l'Argonne Ardennaise (Budget 500 €)	100 €	Subvention forfaitaire : 100 €
Pays d'Argonne	Festival Les Bars Bars 2016 Dépenses : 27 948 €	500 €	Subvention forfaitaire 500 €
Les Arts des Champs	Organisation du Festival Jeunes Talents « Boulé aux Bois et cordes » juillet 2016 Dépenses : 12 995 €	1 800 €	1 500 € + complément possible en fin d'année

- Adoption des conventions de moyens 2016 avec les associations suivantes : ADIL, ASPV, CDIFF, FJEP Centre social, Forhom Aide aux victimes, Les Tourelles : 68 450 €

- Adoption de la convention de moyens 2016 avec l'Office de tourisme de l'Argonne ardennaise, la Chambre d'Agriculture des Ardennes et l'UCIA

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 10/02/2016

Aucune remarque n'étant apportée, les membres du Conseil communautaire APPROUVENT le compte rendu de la séance du 10 février 2016, à l'unanimité.

3. PROJET DE TERRITOIRE

- Présentation par Monsieur Fabien SCHLOSSER, Directeur d'Etudes pour le cabinet TMO Régions

Les lignes directrices du projet de territoire et de son plan d'actions

- Des axes majeurs pour le projet
 - Le développement économique
 - Le très haut débit
- Des actions liées à de nouvelles compétences obligatoires
 - Eau et assainissement
 - Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des risques d'inondation
 - Urbanisme
- La poursuite ou le renforcement d'actions déjà entreprises
 - Rénovation de l'habitat
 - Accès aux services et public
 - Mobilités
 - Insertion
 - Energie et environnement
- Des actions liées à des compétences pouvant être intégrées à terme
 - Santé et vieillissement
 - Petite enfance, enfance
 - Culture, sports et loisirs

1. Le plan d'actions de développement économique: Créer les conditions du développement économique

a. Tourisme

Objectif 1 : Renforcer les pôles d'attractivité touristique

- ☐ Pôles existants
 - Parc Argonne Découverte : diversification et développement de l'offre et augmentation de la capacité d'accueil
 - Lac de Bairon : accompagner les projets de développement du site

❑ *Nouveaux pôles*

- Participer au projet de voie verte
- Soutenir le développement des activités voie verte et vallée des écluses
- Identification de pôles d'attractivité secondaires

Objectif 2 : Diversifier et qualifier l'hébergement touristique

- Hébergement insolites (yourtes, cabanes dans les arbres, péniches,...)
- Hébergement à la ferme
- Hébergement de groupes et d'affaires
- Aires de camping-cars
- Hébergement des campings (diversification et montée en gamme)

Objectif 3 : Mieux faire découvrir le territoire

- Accroître la signalétique touristique du territoire (signalétique des lieux et activités touristiques, signalétique directionnelle type route touristique,...)
- Application mobile pour découvrir le territoire
- Création, aménagement, balisage, entretien des sentiers de randonnée
- Poursuivre et renforcer les animations de l'office du tourisme

Objectif 4 : Améliorer la communication sur l'offre touristique

- Développement et diversification des outils de la communication touristique : relais d'informations, bornes d'information, numérique, traductions
- Promotion du territoire : salons, prospection de voyageurs....

Objectif 5 : Mieux faire travailler ensemble les acteurs touristiques

- Missions de mise en réseau de l'Office du Tourisme

b. Industrie, commerce et artisanat

Objectif 1 : Attirer les entreprises industrielles, commerciales et artisanales et leurs salariés

- Veille des tendances (documentation, chiffres clés,...)
- Plan de communication et marketing (dont blog)
- Prospection ciblée et générale (dont constitution et actualisation de fichiers d'entreprise)
- Accueil des entreprises et de leurs salariés (ex. "guichet unique" entreprises)
- ORAC + Bourse qualifiée des locaux à usage professionnel

Objectif 2 : Accompagner le développement des entreprises industrielles, commerciales et artisanales

- Club d'entreprises
- Projets collectifs (ex. diversification des modes de commercialisation...)
- Lobbying auprès des partenaires institutionnels

c. Agriculture

Objectif 1 : Soutenir la diversification des activités agricoles

❑ *La transformation*

- Projets de création de produits transformés locaux
- Groupe de travail pour le développement de l'industrie agroalimentaire (notamment en bio)

❑ *La commercialisation*

- Circuits courts (signalétique, plate-forme Internet, système de livraisons, mise en relation producteurs, commerçants, restaurateurs, acteurs touristiques)

→ Promotion nationale et internationale des produits agricoles du territoire

Objectif 2 : Soutenir les exploitations agricoles

- Groupement local d'employeurs
- Soutenir les installations et reprises d'exploitations

2. Le plan d'actions des services à la population : Maintenir la population, en attirer de nouvelles

a. Mobilités et télécommunications

Objectif 1 : Renforcer les réseaux de télécommunications

- Lobbying pour un accès sur tout le territoire à la téléphonie mobile
- Déploiement du THD sur le territoire

Objectif 2 : Faciliter les déplacements sur le territoire

- Mobilités mutualisées*
 - Création d'aires de co-voiturage
 - Plate-forme de mobilité sur le site 2C2A et création d'une application smartphone
- Initiatives associatives*
 - Soutien des initiatives associatives de location de véhicules (ex. location de 2 roues)
 - Soutien aux structures associatives proposant des solutions de transport, notamment auprès des seniors

b. Santé et vieillissement

Objectif 1 : Maintenir un accès aux services de santé

- Elaborer un Plan local de santé (diagnostic, stratégie, plan d'actions, mise en œuvre en partenariat ARS et CD08)
- Créer des maisons de santé en fonction des besoins
- Etudier l'opportunité d'une prise de compétence Santé

Objectif 2 : Accompagner le maintien à domicile des personnes âgées

- L'habitat*
 - Programme d'adaptation des logements privés (complémentaire à l'ANAH pour les propriétaires bailleurs ou occupants)
 - Mobiliser des porteurs de projet d'offre locative dans les bourgs
- Les services et l'animation*
 - Veille sur l'adéquation entre offre de services à domicile et les besoins
 - Renforcer les offres d'animation et événementielles en direction des seniors (dont actions à domicile)

c. Accès aux services au public

Objectif : Faciliter les échanges entre les habitants et services au public

- La Maison des Services Au Public*
 - Développement du réseau de prescripteurs locaux (notamment secrétaires de mairie) pour pérenniser et développer la MSAP

- Diversification des partenariats de la MSAP
- ❑ *L'utilisation du numérique*
 - Création d'un Espace de médiation numérique au sein de la MSAP
 - Organisation de formations au numérique sur l'ensemble du territoire (notamment seniors)

d. Culture, sport, loisirs

Objectif : Soutenir l'offre culturelle, sportive et de loisirs

- ❑ *Le soutien des acteurs*
 - Renforcement du soutien financier aux acteurs culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire
 - Création d'un Office intercommunal de la vie associative (soutien technique aux associations)
 - *Documents stratégiques et prise de compétence*
 - Etablir un diagnostic précis de l'offre associative et privée du territoire
 - Elaborer des Schémas intercommunaux culture/sports/loisirs (stratégie et plan d'actions)
 - Etudier l'opportunité de prises de compétence Culture, sports, loisirs (dont gestion d'équipements)

e. Petite enfance et enfance

Objectif : Améliorer l'accueil « petite enfance » et enfance

- ❑ *L'accueil « petite enfance »*
 - Accompagner le développement de l'offre du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)
 - Accompagner les porteurs de projet de Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)
 - Accompagner le renforcement du multi accueil de Vouziers
- ❑ *L'accueil enfance*
 - Soutenir les adaptations des accueils péri et extra scolaires
- ❑ *En transversal*
 - Veille sur l'adéquation entre offre de services et besoins
 - Inciter au développement de l'offre d'accueil pour horaires atypiques

f. Insertion

Objectif : Conforter l'offre d'insertion du territoire

- ❑ *Renforcer l'offre du CPER de Vouziers*
 - Montage d'ateliers d'insertion sur le territoire
 - Renforcement des partenariats avec les acteurs agricoles et industriels
- ❑ *Soutien du FJEP-CS*
 - Renforcement du soutien communautaire au FJEP-CS pour l'ensemble de ses actions
 - Extension des locaux du FJEP-CS

3. Le plan d'actions aménagement et cadre de vie : Améliorer la qualité d'aménagement et du cadre de vie

a. Habitat, urbanisme et attractivité des villages et bourgs-centres

Objectif 1 : Réhabiliter les logements et réduire la vacance

- Programme de rénovation énergétique des logements

- Valorisation financière des certificats d'économie d'énergie
- Programme de rénovation toiture, façade et menuiseries
- Programme de destruction des logements délabrés dans les villages
- Amélioration de l'environnement des logements sociaux

Objectif 2 : Revitaliser le centre-ville de Vouziers

- Maintien des commerces (bourse des locaux commerciaux, programme complémentaire à l'ORAC, pépinière commerciale)
- Rénovation de l'habitat (énergétique, toiture, façade, menuiseries)
- Soutien à la rénovation d'espaces publics (ex. Place Carnot)

Objectif 3 : Planifier l'urbanisation

- Elaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (nouvelle compétence intercommunale à 2020 à étudier)

b. Energie, environnement et eau

Objectif 1 : Devenir un territoire à énergie positive

- Faire de la 2C2A un territoire exemplaire et sensibiliser les acteurs, entreprises et habitants

Objectif 2 : Préserver la qualité environnementale du territoire

- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et sensibiliser les acteurs, les entreprises et habitants

Objectif 3 : Intégrer les compétences du cycle de l'eau

- Anticiper les incidences de la prise de compétence obligatoire Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations + Eau et assainissement (techniques, financières, de gestion)

Objectif 4 : Poursuivre la politique intercommunale en matière de déchets ménagers

- Poursuivre le programme de prévention des déchets et l'optimisation de la gestion des déchets ménagers (ex. : habitudes de consommation, réduction du gaspillage alimentaire, performance de la collective sélective)

Monsieur le Président rappelle que ce projet est l'aboutissement d'un travail de collaboration avec les élus du territoire. Il laisse la parole à Monsieur Léo MAKSUD pour présenter l'évaluation financière de ce projet de territoire.

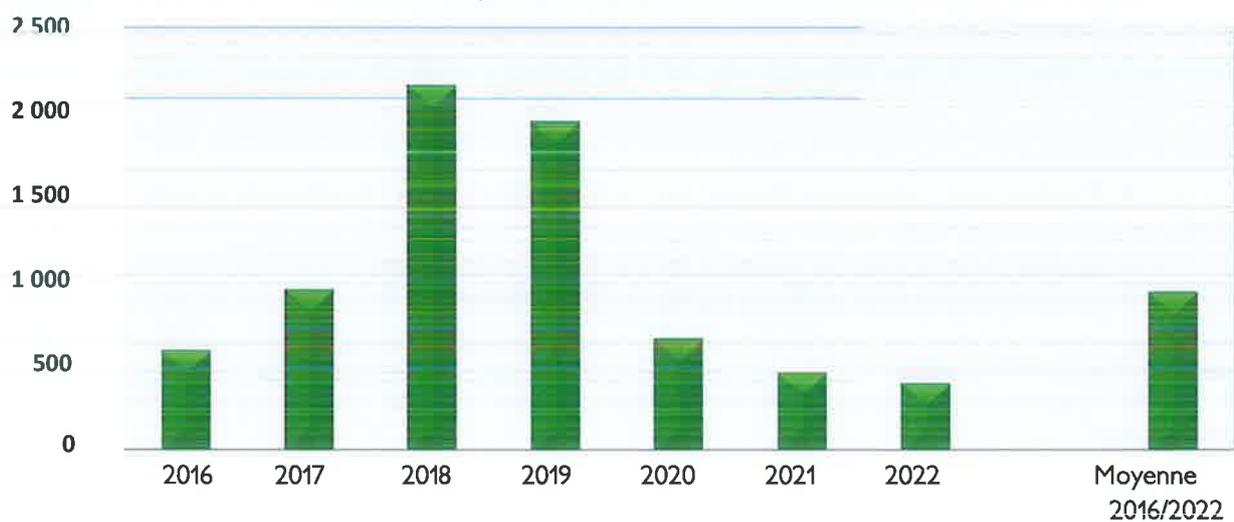
Celui-ci explique que la situation financière de la 2C2A est saine et satisfaisante (le niveau d'autofinancement satisfaisant, l'endettement faible et l'excédent budgétaire disponible). Il indique également que chaque nouvelle action qui sera mise en œuvre sera votée par le Conseil communautaire et son financement sera analysé à ce moment-là.

Les principales contraintes financières à venir :

- Une baisse des concours financiers de l'Etat (*environ -350 K€/an en 2017 par rapport à 2013*)
- Des déficits à couvrir sur les budgets annexes : - 80 000 € au titre du budget pépinière - 20 000 € au titre des ZAE - 300 000 € au titre du PAD - 650 000 € au titre de la piscine

2 objectifs : Réaliser un projet de territoire ambitieux tout en maintenant de bons équilibres financiers à long terme

Dépenses d'investissement en Keuros

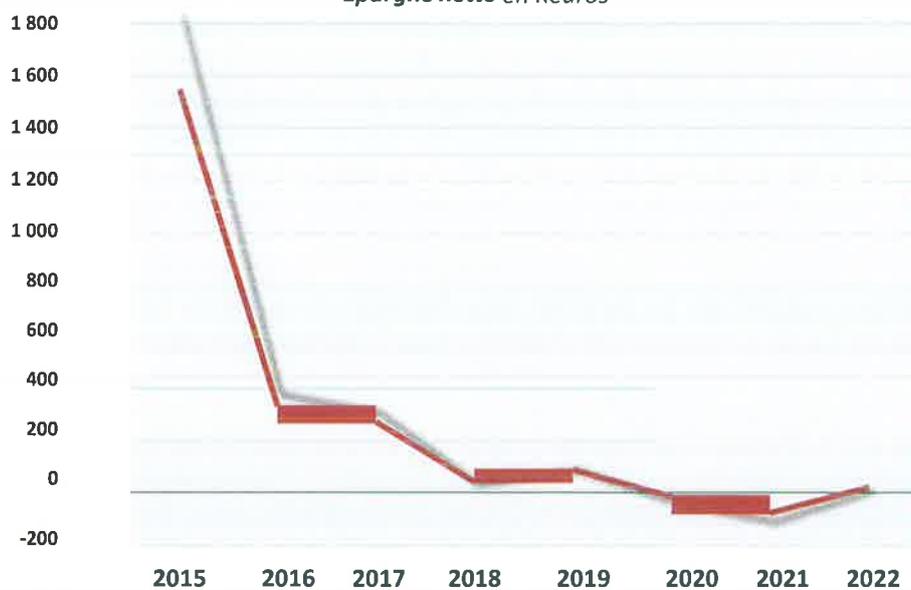


Source Stratégies Locales

Les Principaux projets d'investissement :

- Nouveau siège de la communauté
- Très haut débit
- Voie verte

Epargne nette en Keuros



Source Stratégies Locales

Un autofinancement qui devient négatif du fait :

- de la baisse des concours financiers de l'Etat
- de la prise en charge des déficits des budgets annexes

D'où la nécessité de maintenir un niveau d'autofinancement suffisant pour garantir l'autonomie financière de la communauté à long terme en dégagant des ressources complémentaires.

Un besoin d'ajustement de l'équilibre financier qui devra être déterminé par la commission des finances au travers des leviers suivants :

- une révision des relations financières entre la communauté et les communes membres ? (*Attributions de compensation, fonds de péréquation FPIC*)
- une augmentation des taux de fiscalité ?
- un arbitrage sur les projets à lancer ?

Monsieur le Président remercie Léo MAKSUD en soulignant que ce projet peut être financé en l'état actuel des finances de la collectivité mais qu'il n'est pas dans sa philosophie de gestion d'une collectivité que de ne pas avoir de marge de manœuvre.

Monsieur Benoît SINGLIT, en charge de la commission Aménagement du territoire remercie les élus qui ont participé à l'élaboration de ce projet de territoire qui a nécessité une réflexion dans toutes les commissions thématiques de la 2C2A, plusieurs réunions entre conseillers municipaux ainsi qu'une réunion inter commissions. Il appartient au territoire et il est nécessaire de s'en emparer et le faire vivre.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que deux futurs projets vont fortement impacter les finances de la collectivité : le Très haut débit et la Voie Verte

- Pour le Très Haut Débit, la Région souhaite porter l'ensemble du projet (appel d'offres, mise en œuvre, appel à initiatives privées et publiques). La durée de mise en place devrait être de 5 à 8 ans avec montée en débit régulière. Par ailleurs, la charge pour la collectivité pourrait être moindre, soit 1.5 millions d'euros.
- Pour la voie verte, Monsieur le Président souhaite remercier Monsieur Yann DUGARD qui a fortement soutenu notre territoire de sorte que les études préalables soient financées à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental.

Monsieur Frédéric MATHIAS intervient pour faire part de son incompréhension sur le financement de ce projet de territoire. Les actions ne semblent pas clairement définies et donc non chiffrées. Par ailleurs, le fonds de roulement actuel semble satisfaisant.

Monsieur Léo MAKSUD indique que les gros investissements à venir réduiront fortement le fonds de roulement. La projection financière a pour but de définir la capacité de la 2C2A à financer son projet de territoire. Il ajoute que le chiffrage des projets Voie Verte et Très Haut Débit a été pris en compte lors de l'analyse financière pour l'année 2016 et que les montants proviennent d'estimations faites au plus juste en fonction des éléments disponibles.

Le Président ajoute que le projet de territoire est réalisable mais que des ajustements financiers seront nécessaires.

Il s'agit d'une feuille de route pour les années à venir.

Plus aucune remarque n'étant faite, les membres du Conseil communautaire **APPROUVENT** le projet de territoire tel que présenté ci-dessus, à l'unanimité.

4. RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose à notre EPCI la transmission d'un rapport d'activités de l'année 2015 avant le 30 septembre 2016 à ses communes-membres.

Ainsi, ce rapport repensé en 2014 et intitulé « Les chiffres clefs de la 2C2A » a vocation à faciliter le décryptage et l'évaluation des politiques communautaires par les élus.

Monsieur Dominique LAMY demande pourquoi, en page n°9, il est noté que la part de déchets recyclables par habitant est de 56.5 kg alors que lors de la séance du Conseil communautaire du 10 février, 58 kg ont été annoncés

Après vérification, il s'avère que les 58kg correspondent à l'année 2014 alors que 56.5 kg est le chiffre à jour de l'année 2015.

Le Conseil communautaire APPROUVE le rapport d'activités 2015, à l'unanimité.

5. FINANCES

- Comptes de gestion 2015

Madame la comptable étant absente, Monsieur le Président informe le Conseil communautaire que les comptes de gestion 2015 sont conformes aux comptes administratifs 2015.

Les membres du Conseil communautaire APPROUVENT les comptes de gestion 2015, à l'unanimité.

- Comptes administratifs 2015

Monsieur Léo MAKSUD présente les comptes administratifs 2015 :

Budget Déchets Ménagers

Résultat d'exercice

	Dépenses	Recettes	Résultats 2015
Fonctionnement	1 991 674.01	1 975 855.48	-15 818.53
Investissement	35 777.38	269 094.66	233 317.28
TOTAL	2 027 451.39	2 244 950.14	217 498.75

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2014	Résultats 2015	Résultat de clôture au 31/12/2015
Fonctionnement	655 630.70	-15 813.53	639 812.17
Investissement	179 742.62	233 317.28	413 059.90
TOTAL	835 373.32	217 498.75	1 052 872.07

Des restes à réaliser ont été passés sur ce budget à hauteur de :
Dépenses d'investissement : 2000€

Budget Parc Argonne Découverte

Résultat d'exercice

	Dépenses	Recettes	Résultats 2015
Fonctionnement	975 656.56	771 213.19	-204 443.37
Investissement	268 215.47	1 271 945.62	1 003 730.15
TOTAL	1 243 872.03	2 043 158.81	799 286.78

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2014	Résultats 2015	Résultat de clôture au 31/12/2015
Fonctionnement	-130 130.10	-204 443.47	-334 573.47
Investissement	-1 007 743.81	1 003 730.15	-4 013.66
TOTAL	-1 137 873.91	799 286.78	-338 587.13

Des restes à réaliser ont été passés sur ce budget à hauteur de :

Dépenses d'investissement : 109 000€

Budget PAE BUZANCY

Résultat d'exercice

	Dépenses	Recettes	Résultats 2015
Fonctionnement	622 917.84	622 737.69	-180.15
Investissement	593 062.84	619 878.84	26 816.00
TOTAL	1 215 980.68	1 242 616.53	26 635.85

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2014	Résultats 2015	Résultat de clôture au 31/12/2015
Fonctionnement	180,15	-180.15	0
Investissement	113 476.60	26 816.00	140 292.60
TOTAL	113 656,75	26 635.85	140 292.60

Budget ZAE VOUZIERS
Résultat d'exercice

	Dépenses	Recettes	Résultats 2015
Fonctionnement	1 847 984 20	1 864 374.31	16390.11
Investissement	1 717 912 03	1 739 235.05	21 323.02
TOTAL	3 565 896 23	3 603 609.36	37 713.13

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2014	Résultats 2015	Résultat de clôture au 31/12/2015
Fonctionnement	- 16 689.26	16 390.11	-299.15
Investissement	39 615.76	21 323.02	60 938.78
TOTAL	22 926.50	37 713.13	60 639.63

Budget Piscine communautaire
Résultat d'exercice

	Dépenses	Recettes	Résultats 2015
Fonctionnement	76 011 60	0	-76 011.60
Investissement	3 319 009.12	1 408 948.17	-1 910 060.95
TOTAL	3 395 020.72	1 408 918.17	-1 986 072,55

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2014	Résultats 2015	Résultat de clôture au 31/12/2015
Fonctionnement	327 567.50	-76 011.60	251 555.90
Investissement	757 405.85	-1 910 060.95	-1 152 655.10
TOTAL	1 084 973.35	-1 986 072.55	-901 099.20

Des restes à réaliser ont été passés sur ce budget à hauteur de :

Recettes d'investissement : 1 306 341€

Budget Bâtiment d'entreprises
Résultat d'exercice

	Dépenses	Recettes	Résultats 2015
Fonctionnement	111 838.59	121 087.79	9 249.20
Investissement	134 217.78	312 680.64	178 462.86
TOTAL	246 056.37	433 768.43	187 712.06

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2014	Résultats 2015	Résultat de clôture au 31/12/2015
Fonctionnement	-34 461,47	9 249.20	-25 212.27
Investissement	-276 944,52	178 462.86	-98 481.66
TOTAL	-311 405,99	187 712.06	-123 693.93

Des restes à réaliser ont été passés sur ce budget à hauteur de :

Dépenses d'investissement : 1 306 341€

Monsieur Frédéric MATHIAS souligne que 1 388.80 € ont été dépensés pour le nettoyage des panneaux photovoltaïques et s'étonne de ne pas y trouver des recettes.

Monsieur Léo MAKSUD indique que les recettes 2015 figureront au CA 2016.

Budget Général
Résultat d'exercice

	Dépenses	Recettes	Résultats 2015
Fonctionnement	4 307 425.80	5 768 185.99	1 460 760.19
Investissement	888 963 02	412 534.36	-476 428.66
TOTAL	5 196.388.82	6 180 720.35	984 331.53

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2014	Résultats 2015	Résultat de clôture au 31/12/2015
Fonctionnement	5 153 858,28	1 460 760.19	6 614 618.47
Investissement	160 992,17	-476 428.66	-315 436.49
TOTAL	5 314 850,45	984 331.53	6 299 181.98

Des restes à réaliser ont été passés sur ce budget à hauteur de :

Dépenses d'investissement : 39 500€

Recettes d'investissement : 2 000€

Résultats cumulés 2015

Résultat d'exercice

	Dépenses	Recettes	Résultats 2015
Fonctionnement	9 933 508.60	11 123 454.45	1 189 945.85
Investissement	6 957 154.64	6 034 317.34	-922 840.30
TOTAL	16 890 666.24	17 157 771.79	267 105.55

Résultat de clôture

	Résultat de clôture au 31/12/2014	Résultats 2015	Résultat de clôture au 31/12/2015
Fonctionnement	5 955 955.80	1 189 945.85	7 145 901.65
Investissement	-33 455.33	-922 840.30	-956 295.63
TOTAL	5 922 500.47	267 105.55	6 189 606.02

Monsieur Olivier GODART, Vice-Président en charge des finances félicite la philosophie du Président. Les bons résultats doivent permettre d'être ambitieux. Il faut être persévérant tout en conservant une capacité d'autofinancement suffisante.

Le Président ajoute qu'il ne s'agit pas de thésauriser à outrance et que la marge de manœuvre aujourd'hui dégagée sera utilisée pour les investissements à venir, concourant au développement du territoire.

Plus aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Président quitte la salle conformément à l'article 2121-14 du CGCT afin qu'il soit procédé aux votes de ces différents comptes, sous la présidence de Monsieur Yann DUGARD, 1^{er} vice-Président.

Compte administratif 2015 Déchets ménagers : les membres du Conseil communautaire APPROUVENT ce compte administratif à l'unanimité (89 voix POUR)

Compte administratif 2015 Parc Argonne Découverte : les membres du Conseil communautaire APPROUVENT ce compte administratif avec 86 voix POUR et 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS pour 89 VOTANTS.

Compte administratif 2015 PAE BUZANCY : les membres du Conseil communautaire APPROUVENT ce compte administratif à l'unanimité (89 voix POUR)

Compte administratif 2015 ZAE VOUZIERIS : les membres du Conseil communautaire APPROUVENT ce compte administratif à l'unanimité (89 voix POUR)

Compte administratif 2015 Piscine communautaire : les membres du Conseil communautaire APPROUVENT ce compte administratif à l'unanimité (89 voix POUR)

Compte administratif 2015 Bâtiment d'entreprises : les membres du Conseil communautaire APPROUVENT ce compte administratif à l'unanimité (89 voix POUR)

Compte administratif 2015 Budget général : les membres du Conseil communautaire APPROUVENT ce compte administratif à l'unanimité (89 voix POUR)

De retour dans la salle, Monsieur le Président remercie le Conseil communautaire pour sa confiance, les vice-Présidents, les élus dans leur ensemble ainsi que le personnel de la Communauté de l'Argonne Ardennaise pour le travail effectué durant cette année 2015.

- Affectation des résultats 2015

Budget Déchets Ménagers

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 639 812,17€

Compte 001 : Recettes d'investissement-Excédent d'investissement reporté : 413 059,90€

Budget Parc Argonne Découverte

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement- Déficit de fonctionnement reporté : 334'573,47€

Compte 001 : Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 4 013,66€

Budget PAE Buzancy

Compte 001 : Recettes d'investissement-Excédent d'investissement reporté : 140 292,60€

Budget ZAE Vouziers

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement- Déficit de fonctionnement reporté : 299,15€

Compte 001 : Recettes d'investissement-Excédent d'investissement reporté : 60 938,78€

Budget Piscine communautaire

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 251 255,90€

Compte 001 : Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 1 152 655,10€

Budget Bâtiment d'entreprise

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement- Déficit de fonctionnement reporté : 25 212,27€

Compte 001 : Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 98 481,66€

Budget général

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 6 299 181,98€

Compte 001 : Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 315 436,49€

Compte 1068 : Recettes d'investissement- Excédents de fonctionnement capitalisés : 315 436,49€

Les membres du Conseil communautaire DÉCIDENT d'affecter aux budgets 2016 suivants les résultats de clôture cumulés au 31 décembre 2015, comme ci-dessus, à l'unanimité.

- **Vote des taux 2016**

Monsieur le Président indique que les taux 2016 seront identiques à ceux de 2015.

Taxe d'habitation	5.94%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4.28%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	7.01%
CFE	20.72%

Les membres du Conseil communautaire DECIDENT de fixer les taux d'imposition 2016 comme ci-dessus, à l'unanimité.

- **Vote des budgets 2016**

BP 2016 Déchets Ménagers
Dépenses de fonctionnement

		Alloué 2015	CA 2015	BUDGET 2016	Commentaires
Total Charges à caractère général		640 500,00	591 734,65	644 250,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 300,00	4 465,02	1 500,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	10 550,00	11 260,72	13 350,00	Petit équipement + vêtements travail
6064	Fournitures administratives	2 500,00	541,15	1 500,00	
6066	Carburants	64 000,00	50 303,77	53 700,00	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	82,75		
607	Achats de marchandises	0,00	10,20		
611	Sous-traitance générale	466 700,00	446 087,56	482 000,00	prestations en déchèteries, collecte recyclables
61551	Matériel roulant	37 000,00	35 999,14	40 000,00	Réparations camions
61558	Autres biens mobiliers	1 750,00	616,21	1 000,00	
6156	Maintenance	4 000,00	3 906,35	4 000,00	Logiciel de facturation
6168	Autres	5 000,00	4 148,21	5 000,00	Assurances
618	Divers	1 000,00	2 997,10	500,00	
6231	Annonces et insertions			1 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	1 960,56	9 000,00	
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	498,25	1 000,00	
6262	Frais de télécommunications	2 200,00	2 107,17	2 200,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3,99		
6287	Remboursements de frais	27 000,00	26 174,50	27 000,00	Utilisation locaux à Ballay
6358	Autres droits	1 500,00	572,00	1 500,00	Taxe sur véhicule
Total Charges de personnel et frais assimilés		355 000,00	354 952,16	383 000,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	1 000,00	954,90	1 000,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	4 500,00	7 130,46	7 400,00	
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur	500,00	573,14	700,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de	197 000,00	192 414,81	210 640,00	
6414	Indemnités et avantages divers	25 700,00	24 076,72	25 000,00	
6415	Supplément familial	12 500,00	12 108,21	12 200,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	34 300,00	34 681,09	37 120,00	2% hausse salaires
6453	Cotisations aux caisses de retraite	57 000,00	53 888,12	59 440,00	+ remplacement agent sur 8 mois
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 500,00	1 417,41	1 500,00	congés maternité: 21 000€
6458	Cotisations aux organismes sociaux	19 500,00	25 979,79	26 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 727,51	2 000,00	
Total Dépenses imprévues		100 000,00	0,00	100 000,00	
22	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	100 000,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre s		170 000,00	169 476,36	161 000,00	
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles &	170 000,00	169 476,36	161 000,00	
Total Autres charges de gestion courante		851 696,28	819 533,08	852 000,00	
6542	Créances éteintes	0,00	639,25		Traitement des OM + cotisation Valodea + broyage branches en déchèteries
658	Charges diverses de la gestion courante	851 696,28	818 893,83	852 000,00	
Total Charges financières		10 832,22	10 832,22	9 977,63	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 620,51	11 620,51	10 796,35	
661121	ICNE de l'exercice N	10 347,30	10 347,30	9 528,58	
661122	ICNE de l'exercice N-1	-11 135,59	-11 135,59	-10 347,30	
Total Charges exceptionnelles		574 602,20	5 145,54	558 584,54	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	5 145,54	10 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	559 602,20	0,00	548 584,54	
Total Dotations aux amortissements, dépréc		40 000,00	40 000,00	40 000,00	
6817	Dot. aux dépréciations des actifs circula	40 000,00	40 000,00	40 000,00	Provision pour impayés
Total		2 742 630,70	1 991 674,01	2 748 812,17	

Recettes de fonctionnement

	Alloué 2015	CA 2015	BUDGET 2016	Commentaires
Total Excédent de fonctionnement reporté	655 630,70	0,00	639 812,17	
2 Excédent de fonctionnement reporté	655 630,70	0,00	639 812,17	
Total Atténuations de charges	0,00	6 858,50	21 000,00	
64198 Autres remboursements	0,00	6 858,50	21 000,00	rmbt congé maternité agent
Total Opérations d'ordre de transfert entre s	15 500,00	0,00	13 500,00	
777 Quote-part des subv d'inv transf au cpte	15 500,00	0,00	13 500,00	Amortissement subvention ADEME passage en RI
Total Produits des services, domaine et vent	1 788 000,00	1 711 956,44	1 761 000,00	
706 Prestations de services	1 508 000,00	1 526 273,75	1 555 000,00	Redevance OM
707 Ventas de marchandises	280 000,00	185 682,69	206 000,00	Ventes matériaux divers
Total Subventions d'exploitation	283 500,00	254 234,63	313 500,00	
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	283 500,00	254 234,63	313 500,00	Subventions ADEME + Soutien à la tonne triée Valodea
Total Produits financiers	0,00	15,00	0,00	
761 Produits de participations	0,00	15,00	0,00	
Total Produits exceptionnels	0,00	2 790,91	0,00	
7711 Déduits et pénalités perçues	0,00	400,00	0,00	
7718 Autres produits exceptionnels sur op. de	0,00	2 151,45	0,00	
778 Autres produits exceptionnels	0,00	239,46	0,00	
Total	2 742 630,70	1 975 855,48	2 748 812,17	

Dépenses d'investissement

	Alloué 2015	CA 2015	RAR 2015	Propositions nouvelles	BP 2016	commentaire
Total Opérations d'ordre de transfert entre s	15 500,00	0,00		13 500,00	13 500,00	
13918 Autres	15 500,00	0,00		13 500,00	13 500,00	Amts subventions
Total Emprunts et dettes assimilés	21 401,03	21 401,03		22 225,19	22 225,19	
1641 Emprunts en euros	21 401,03	21 401,03		22 225,19	22 225,19	rmbt capital empr
Total Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	
2033 Frais d'insertion	1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	
2051 Concessions et droits assimilés	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	
Total Immobilisations corporelles	60 000,00	14 376,35	2 000,00	116 000,00	118 000,00	
2138 Autres constructions	0,00	612,00		2 000,00	2 000,00	
2182 Matériel de transport	10 000,00	4 291,92		10 000,00	10 000,00	
2183 Matériel de bureau et matériel informatiq	5 000,00	192,00		5 000,00	5 000,00	
2184 Mobilier	0,00	255,48		1 000,00	1 000,00	
2198 Autres	45 000,00	9 024,95	2 000,00	98 000,00	100 000,00	
Total	102 901,03	35 777,38	2 000,00	159 225,19	161 225,19	

Recettes d'investissement

	Alloué 2015	CA 2015	RAR 2015	Propositions nouvelles	BP 2016	commentaire
Total Excédent d'investissement reporté	179 742,62	0,00		413 059,80	413 059,80	
1 Excédent d'investissement reporté	179 742,62	0,00		413 059,80	413 059,80	
Total Opérations d'ordre de transfert entre s	170 000,00	169 476,36		161 000,00	161 000,00	
2805 Concessions & droits similaires,brevets,	6 600,00	6 518,20		0,00	0,00	
28138 Autres constructions	1 900,00	1 839,45		1 924,45	1 924,45	
28154 Matériel industriel	18 000,00	17 777,00		17 777,00	17 777,00	
28182 Matériel de transport	66 400,00	66 392,04		63 902,08	63 902,08	
28183 Matériel de bureau et matériel informatiq	600,00	598,60		630,00	630,00	
28188 Autres	76 500,00	76 351,07		76 766,47	76 766,47	Amortissement
Total Dotations, fonds divers et reserves	9 000,00	8 563,00		10 000,00	10 000,00	
10222 FCTVA	9 000,00	8 563,00		10 000,00	10 000,00	
Total Subventions d'investissement reçues	91 000,00	91 055,30		0,00	0,00	
1318 Autres	91 000,00	91 055,30		0,00	0,00	
Total	449 742,62	269 094,66		584 059,80	584 059,80	

Le Conseil communautaire ADOPTE le budget primitif 2016 du budget Déchets ménagers, à l'unanimité.

BP 2016: Parc Argonne Découverte
Dépenses de fonctionnement

		Alloué 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Déficit de fonctionnement reporté		130 130,10	0,00	334 573,47	
2	Déficit de fonctionnement reporté	130 130,10	0,00	334 573,47	
Total Charges à caractère général		289 550,00	274 501,36	267 000,00	
60611	Eau et assainissement	4 000,00	2 904,49	3 200,00	
60612	Energie - Electricité	30 000,00	30 298,60	27 000,00	baisse contrat renégocié
60622	Carburants	500,00	516,88	500,00	
60623	Alimentations	37 000,00	38 683,02	41 300,00	hausse friterie
60628	Autres fournitures non stockées	30 000,00	31 383,56	32 200,00	nourriture animaux baisse achat serviettes
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	7 268,92	6 000,00	suite achat dyson
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	16 618,83	9 000,00	dont travaux en régie
60636	Vêtements de travail	500,00	318,81	800,00	
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 423,62	1 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	10 616,20	12 000,00	achat boutique
61521	Terrains	0,00	516,06	2 000,00	elagage
615221	Bâtiments	0,00	5 096,37	5 500,00	travaux bâtiment
61551	Matériel roulant	200,00	0,00	3 700,00	réparation polaris
61558	Autres biens mobiliers	8 500,00	8 254,68	4 000,00	réparations diverses
6156	Maintenance	14 500,00	14 892,07	15 000,00	dont hamac à bonds
6168	Autres	3 200,00	3 169,28	3 200,00	Assurance
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00	2 000,00	Formation
6188	Autres frais divers	11 500,00	11 950,37	11 800,00	événementiel +télésurveillance+aide travail partage
6226	Honoraires	3 600,00	2 475,36	3 000,00	compta privée
6228	Divers	0,00	2 075,58	0,00	
6231	Annonces et insertions	41 000,00	23 047,30	37 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	117,00	0,00	
6233	Foires et expositions	0,00	800,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	3 400,00	3 405,05	3 400,00	
6237	Publications	300,00	263,00	260,00	
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00	
6248	Divers	0,00	266,70	200,00	consignation boissons
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	4 615,99	4 000,00	
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	8 332,97	8 000,00	baisse tarif renégocié
627	Services bancaires et assimilés	800,00	1 047,87	800,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	300,00	605,84	500,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 000,00	22 427,44	14 000,00	
6284	Redevances pour services rendus	1 300,00	1 797,50	1 800,00	
62871	A la collectivité de rattachement	16 000,00	16 000,00	10 000,00	Utilisation service
63512	Taxes foncières	3 300,00	3 176,00	3 200,00	
6353	Impôts indirects	150,00	136,00	140,00	
Total Charges de personnel et frais assimilés		284 000,00	274 287,04	329 000,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	900,00	908,93	920,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	3 800,00	5 791,12	5 800,00	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	500,00	545,39	500,00	
64111	Rémunération principale	20 500,00	19 448,60	32 500,00	
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	500,00	701,16	700,00	
64118	Autres indemnités	2 500,00	1 577,85	1 600,00	
64131	Rémunération	141 000,00	130 551,82	144 000,00	
64138	Autres indemnités	20 000,00	20 739,72	21 000,00	
64162	Emplois d'avenir	16 000,00	12 875,01	34 000,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	49 300,00	48 378,54	55 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	12 000,00	12 193,90	12 230,00	
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	9 000,00	10 351,21	10 400,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 000,00	7 486,82	7 500,00	Cuisinier à temps plein + ménage en interne + agent service technique
6458	Cotisations aux organismes sociaux	800,00	1 513,20	1 550,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	1 223,77	1 300,00	
Total Virement à la section d'investissement		18 000,00	0,00	0,00	
23	Virement à la section d'investissement	18 000,00	0,00		
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		380 500,00	380 058,14	354 000,00	
6811	Dot.aux amort.des immo incorporelles & corporelles	380 500,00	380 058,14	354 000,00	
Total Charges financières		26 018,73	26 018,73	22 976,22	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 198,26	27 198,26	24 122,52	
661121	ICNE de l'exercice N	12 945,46	12 945,46	11 798,16	
661122	ICNE de l'exercice N-1	-14 124,99	-14 124,99	-12 945,46	
Total Charges exceptionnelles		23 000,00	20 791,29	1 000,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	46,29		
6718	Autres charges exceptionnelles sur op de gestion	0,00	20 745,00	0,00	
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	2 000,00	0,00	1 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	21 000,00	0,00		
Total		1 151 198,83	975 656,56	1 308 548,69	

Recettes de fonctionnement

		Ajouté 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Atténuations de charges		0,00	1 665,59	3 500,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	1 665,56	3 500,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		119 000,00	118 808,96	150 000,00	
722	Immobilisations corporelles	11 000,00	10 975,83	10 000,00	voir trvx en régie
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	108 000,00	107 833,13	140 000,00	
Total Produits des services, domaine et ventes diverses		412 500,00	472 928,73	471 500,00	
7062	Rédovances & droits des serv. à caractère culturel	410 000,00	471 532,15	470 000,00	Recettes
7082	Commissions	2 500,00	1 396,58	1 500,00	
Total Dotations, subventions et participations		8 600,00	13 365,38	36 900,00	
74712	Emplois d'avenir	8 600,00	9 765,38	28 300,00	emploi avenir
7472	Régions	0,00	3 600,00	8 600,00	Subvention mission chercheur
Total Autres produits de gestion courante		570 598,83	130 131,06	645 948,69	
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe	570 598,83	130 130,10	645 948,69	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,96	0,00	
Total Produits exceptionnels		40 500,00	34 313,50	700,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	0,00	34 313,50	200,00	déconsigné
773	Mandats annulés ou atteints échéance quadriennale	500,00	0,00	500,00	
7788	Produits exceptionnels divers	40 000,00	0,00		
Total		1 151 198,83	771 213,19	1 308 548,69	

Dépenses d'investissement

		Ajouté 2015	CA 2015	RAR 2015	Propositions nouvelles	BP 2016	Commentaires
Total Déficit d'investissement reporté		1 007 743,81	0,00		4 013,66	4 013,66	
1	Déficit d'investissement reporté	1 007 743,81	0,00		4 013,66	4 013,66	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		119 000,00	118 808,96		150 000,00	150 000,00	
13912	Régions	32 600,00	32 523,29		25 830,57	25 830,57	
13913	Départements	42 850,00	42 816,89		20 915,10	20 915,10	
13917	Budget communautaire et fonds structurels	26 000,00	25 967,45		57 910,12	57 910,12	
13931	Dotations d'équipement des territoires ruraux	6 550,00	6 525,50		35 344,21	35 344,21	
2138	Autres constructions	11 000,00	10 975,83		10 000,00	10 000,00	travaux en régie
Total Emprunts et dettes assimilés		119 313,81	92 145,38		93 152,12	93 152,12	
1641	Emprunts en euros	119 313,81	92 145,38		93 152,12	93 152,12	
Total Immobilisations incorporelles		27 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	
2031	Frais d'études	24 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	
2033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	
Total Immobilisations corporelles		60 500,00	55 795,93	4 000,00	75 000,00	116 000,00	Aménagements 2015 et 2016 (ratons laveurs+portes blindés+harfangs + petite restauration + vidéosurveillance) hamac 2015+accessibilité+hamac 2016
2138	Autres constructions	32 000,00	27 853,68	3 000,00	75 000,00	78 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 000,00	0,00	1 000,00		1 000,00	
2184	Mobilier	0,00	493,82		1 000,00	1 000,00	
2185	Cheptel	1 500,00	1 150,00		1 000,00	1 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	26 298,43		35 000,00	35 000,00	
Total Immobilisations en cours		107 000,00	1 465,20	105 000,00	179 000,00	284 000,00	
2313	Constructions	107 000,00	1 465,20	105 000,00	179 000,00	284 000,00	
Total		1 440 587,45	288 215,47	109 000,00	508 165,78	654 165,78	

Recettes d'investissement

		Ajouté 2015	CA 2015	RAR 2015	Propositions nouvelles	BP 2016	Commentaires
Total Déficit d'investissement reporté			0,00			0,00	
1	Excédent d'investissement reporté		0,00			0,00	
Total Virement de la section de fonctionnement		18 000,00	0,00			0,00	
21	Virement de la section de fonctionnement	18 000,00	0,00			0,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		380 500,00	380 058,14		354 000,00	354 000,00	
28051	Concessions et droits similaires	2 500,00	2 492,78		0,00	0,00	
28138	Autres constructions	348 000,00	347 847,00		327 454,73	327 454,73	
28152	Installations de voirie	1 100,00	1 019,46		1 019,46	1 019,46	
28182	Matériel de transport	3 300,00	3 263,09		0,00	0,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	1 400,00	1 371,32		1 263,12	1 263,12	
28184	Mobilier	1 600,00	1 554,28		1 595,43	1 595,43	
28188	Autres immobilisations corporelles	22 600,00	22 510,21		22 667,26	22 667,26	Amortissements
Total Dotations, fonds divers et réserves		259 500,00	239 915,00		68 000,00	68 000,00	
10222	FCTVA	259 500,00	239 915,00		68 000,00	68 000,00	
Total Subventions d'investissement reçues		735 500,00	651 894,28		184 750,00	184 750,00	
1312	Régions	0,00	0,00		47 100,00	47 100,00	
1313	Départements	78 000,00	60 369,66		31 400,00	31 400,00	
1317	Budget communautaire et fonds structurels	394 000,00	368 907,70			0,00	
1327	Budget communautaire et fonds structurels	20 000,00	20 895,92			0,00	
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux	243 500,00	201 731,00		106 250,00	106 250,00	Subventions aménagements 2015 et 2016 PAD
Total Emprunts et dettes assimilés		47 087,45	0,00		47 415,78	47 415,78	
168751	GFP de rattachement	47 087,45	0,00		47 415,78	47 415,78	
Total Immobilisations corporelles		0,00	78,20			0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	78,20				
Total		1 440 587,45	1 271 945,62		654 165,78	654 165,78	

Monsieur Léo MAKSUD explique que la ligne « Alimentation » dans les charges à caractère général est en augmentation compte tenu de la mise en place de la petite restauration en 2016.

Par ailleurs, il souligne la hausse des charges de personnel et la baisse des charges à caractère général. En effet, cela s'explique par le fait qu'un cuisinier a été recruté à temps plein annualisé et qu'un contrat d'avenir sur 3 ans va être embauché pour l'entretien des espaces extérieurs et du matériel, ce qui diminuera le nombre d'heures d'intervention du service technique mutualisé au PAD.

Par ailleurs, durant la période d'absence de l'agent d'entretien, la 2C2A a eu recours à un prestataire extérieur (chapitre 011) pour le nettoyage des locaux. L'utilisation de ce prestataire diminuera en 2016.

Monsieur Frédéric MATHIAS demande à quoi correspondent les 3 700€ du compte 61551 concernant le matériel roulant. Monsieur Léo MAKSUD indique qu'il s'agit de la réparation du quad qui est utilisé pour les déplacements à l'intérieur du Parc.

Les membres du Conseil communautaire ADOPTENT le budget primitif du budget Parc Argonne Découverte avec 87 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

BP 2016 PAE BUZANCY
Dépenses de fonctionnement

		BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Charges à caractère général		5 100,00	3 039,00	3 100,00	
608	Frais accessoires terrains en cours d'aménagement	2 000,00	0,00		
63512	Taxes foncières	3 100,00	3 039,00	3 100,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		657 502,84	619 878,84	32 720,00	
7133	Variation des en-cours de production de biens	593 062,84	593 062,84		
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	64 440,00	26 816,00	32 720,00	
Total Autres charges de gestion courante		10,00	0,00	10,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total		662 612,84	622 917,84	35 830,00	

Recettes de fonctionnement

		BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Excédent de fonctionnement reporté		180,15	0,00	0,00	
2	Excédent de fonctionnement reporté	180,15	0,00	0,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		595 062,84	593 062,84		
7133	Variation des en-cours de production de biens	530 622,84	0,00		
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	64 440,00	593 062,84		
Total Produits des services, domaine et ventes diverses		64 440,00	26 816,00	32 720,00	
7015	Ventes de terrains aménagés	64 440,00	26 816,00	32 720,00	Vente terrains
Total Autres produits de gestion courante		2 929,85	2 858,85	3 110,00	
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe	2 919,85	2 858,85	3 100,00	
758	Produits divers de gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total		662 612,84	622 737,69	35 830,00	

Dépenses d'investissement

		BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		595 062,84	593 062,84		
3351	Terrains	107 198,15	0,00		
3354	Etudes et prestations de services	15 310,61	0,00		
3355	Travaux	390 278,85	0,00		
33581	Frais accessoires	17 835,23	0,00		
3555	Terrains aménagés	64 440,00	593 062,84		
Total Emprunts et dettes assimilés		100 440,00	0,00	100 440,00	
16873	Départements	100 440,00	0,00	100 440,00	
Total		695 502,84	593 062,84	100 440,00	

Recettes d'investissement

		BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Excédent d'investissement reporté		113 476,60	0,00	140 292,60	
1	Excédent d'investissement reporté	113 476,60	0,00	140 292,60	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		657 502,84	619 878,84	32 720,00	
3351	Terrains	120 216,53	120 216,53		
3354	Etudes et prestations de services	17 169,96	17 169,96		
3355	Travaux	437 675,17	437 675,17		
33581	Frais accessoires	18 001,18	18 001,18		
3555	Terrains aménagés	64 440,00	26 816,00	32 720,00	
Total		770 979,44	619 878,84	173 012,60	

Monsieur le Président indique qu'un à deux terrains pourrait(ent) être vendu(s) en 2016.

Les membres du Conseil communautaire ADOPTENT le budget primitif du budget PAE BUZANCY, à l'unanimité.

BP 2016 ZAE VOUZIERS
Dépenses de fonctionnement

	BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Déficit de fonctionnement reporté	16 689,26	0,00	299,15	
2 Déficit de fonctionnement reporté	16 689,26	0,00	299,15	
Total Charges à caractère général	116 800,00	42 265,77	84 000,00	
608 Frais accessoires terrains en cours d'aménagement	97 500,00	22 665,77	74 000,00	fin travaux/signalétique
63512 Taxes foncières	19 300,00	19 600,00	10 000,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 743 188,06	1 739 235,05	1 423 048,53	
7133 Variation des en-cours de production de biens	1 553 188,06	1 553 188,06	1 423 048,53	stock initial
71355 Variation des stocks de terrains aménagés	190 000,00	186 046,99		
Total Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	33 241,69	33 241,69	29 494,49	
608 Frais accessoires terrains en cours d'aménagement	33 241,69	33 241,69	29 494,49	
Total Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	
658 Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total Charges financières	33 241,69	33 241,69	29 494,49	
68111 Intérêts réglés à l'échéance	33 241,69	33 241,69	29 494,49	
Total	1 943 170,70	1 847 984,20	1 566 346,66	

Recettes de fonctionnement

	BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 683 929,75	1 609 095,52	1 526 543,02	
7133 Variation des en-cours de production de biens	1 493 929,75	1 423 048,53	1 526 543,02	Stock final
71355 Variation des stocks de terrains aménagés	190 000,00	186 046,99	0,00	
Total Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	33 241,69	33 241,69	29 494,49	
796 Transferts de charges financières	33 241,69	33 241,69	29 494,49	
Total Dotations, subventions et participations	190 000,00	186 046,99		
7472 Régions	150 000,00	146 123,52		
7473 Départements	40 000,00	39 923,47		
Total Autres produits de gestion courante	35 999,26	35 990,11	10 309,15	
7552 Prise en charge du déficit du budget annexe	35 999,26	35 999,26	10 299,15	
758 Produits divers de gestion courante	10,00	0,85	10,00	
Total	1 943 170,70	1 864 374,31	1 566 346,66	

Dépenses d'investissement

	BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 683 929,75	1 609 095,52	1 526 643,02	
3351 Terrains	160 612,12	160 106,88	160 106,88	Stock final
3354 Etudes et prestations de services	25 587,21	25 506,72	25 506,72	
3355 Travaux	968 548,28	965 501,50	965 501,50	
33581 Frais accessoires	257 542,61	190 550,71	264 550,71	
33586 Frais financiers	81 639,53	81 382,72	110 877,21	
3555 Terrains aménagés	190 000,00	186 046,99		
Total Emprunts et dettes assimilés	145 771,26	108 816,51	149 518,48	
1641 Emprunts en euros	108 816,51	108 816,51	112 563,71	
16873 Départements	36 954,75	0,00	36 954,75	remboursement avance CD 08
Total	1 829 701,01	1 717 912,03	1 676 061,48	

Recettes d'investissement

	BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Excédent d'investissement reporté	39 615,76	0,00	60 938,78	
1 Excédent d'investissement reporté	39 615,76	0,00	60 938,78	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 743 188,06	1 739 235,05	1 423 048,53	
3351 Terrains	181 038,99	181 038,99	160 106,88	Stock initial
3354 Etudes et prestations de services	28 841,43	28 841,43	25 506,72	
3355 Travaux	1 091 729,55	1 091 729,55	965 501,50	
33581 Frais accessoires	192 797,22	192 797,22	190 550,71	
33586 Frais financiers	58 780,87	58 780,87	81 382,72	
3555 Terrains aménagés	190 000,00	186 046,99	0,00	
Total Emprunts et dettes assimilés	46 897,19	0,00	192 074,17	
16873 Départements	46 897,19	0,00	0,00	
168751 GFP de rattachement			192 074,17	
Total	1 829 701,01	1 739 235,05	1 676 061,48	

Monsieur Frédéric MATHIAS s'interroge sur le compte 63 512 « taxes foncières » qui passe de 19 600€ en 2015 à 10 000€ prévus en 2016. Monsieur Léo MAKSDUD explique que cela est dû à la passation de deux années de taxes foncières sur l'exercice 2015.

Les membres du Conseil communautaire ADOPTENT le budget primitif du budget ZAE VOUZIERS, à l'unanimité.

BP 2016 PISCINE
Dépenses de fonctionnement

		BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Charges à caractère général		22 500,00	705,20	23 500,00	
616	Primes d'assurances	0,00	705,20		
6231	Annonces et insertions			1 000,00	
6284	Redevances pour services rendus	22 500,00	0,00	22 500,00	taxe archéologic
Total Virement à la section d'investissement		229 761,14	0,00		
23	Virement à la section d'investissement	229 761,14	0,00		
Total Autres charges de gestion courante		10,00	0,04	10,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,04	10,00	
6574	Subv. de fonct. Aux associations et autres pers	0,00	0,00	0,00	
Total Charges financières		75 306,36	75 306,36	72 593,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 306,36	75 306,36	72 593,00	
Total Charges exceptionnelles		0,00	0,00	390 292,00	Sur 7 mois dont préouverture
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	0,00	0,00	390 292,00	
Total		327 577,50	76 011,60	486 395,00	

Recettes de fonctionnement

		BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Excédent de fonctionnement reporté		327 567,50	0,00	251 555,90	
2	Excédent de fonctionnement reporté	327 567,50	0,00	251 555,90	
Total Produits des services, domaine et ventes diverses		0,00	0,00	116 755,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public con	0,00	0,00	116 755,00	sur 7 mois
Total Autres produits de gestion courante		10,00	0,00	76 084,10	
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe			76 074,10	
758	Produits divers de gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total Produits exceptionnels		0,00	0,00	42 000,00	remboursement bpi France
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadre	0,00	0,00	42 000,00	
Total		327 577,50	0,00	486 395,00	

Dépenses d'investissement

		BP 2015	CA 2015	RAR	PROPOSITION NOUVELLES	BP 2016	Commentaires
Total Déficit d'investissement reporté						1 152 655,10	1 152 655,10
1	Déficit d'investissement reporté					1 152 655,10	1 152 655,10
Total Opérations patrimoniales		173 000,00	11 230,77			75 000,00	75 000,00
2313	Constructions	173 000,00	11 230,77			75 000,00	75 000,00
Total Emprunts et dettes assimilés		69 000,00	68 922,88			71 636,24	71 636,24
1641	Emprunts en euros	69 000,00	68 922,88			71 636,24	71 636,24
Total Immobilisations en cours		6 622 500,00	3 238 855,47			3 265 000,00	3 265 000,00
2313	Constructions	6 520 000,00	3 238 855,47			3 265 000,00	3 265 000,00
238	Avances versées sur comm immo corporelles	102 500,00	0,00				
Total		6 864 500,00	3 319 009,12			4 564 291,34	4 564 291,34

Recettes d'investissement

		BP 2015	CA 2015	RAR	PROPOSITION NOUVELLES	BP 2016	Commentaires
Total Excédent d'investissement reporté		757 405,85	0,00				
1	Excédent d'investissement reporté	757 405,85	0,00				
Total Virement de la section de fonctionnement		229 761,14	0,00				
21	Virement de la section de fonctionnement	229 761,14	0,00				
Total Opérations patrimoniales		173 000,00	11 230,77			75 000,00	75 000,00
238	Avances versées sur comm immo corporelles	173 000,00	11 230,77			75 000,00	75 000,00
Total Subventions d'investissement reçues		2 345 870,39	957 279,00	1 306 341,00		200 000,00	1 506 341,00
1312	Régions	2 200 000,00	899 529,00	1 180 471,00		0,00	1 180 471,00
1313	Départements					200 000,00	200 000,00
1318	Autres	0,00	57 750,00	145 870,00		0,00	145 870,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	145 870,39	0,00			0,00	0,00
Total Emprunts et dettes assimilés		3 358 462,62	440 438,40			2 982 950,34	2 982 950,34
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	0,00			1 800 000,00	1 800 000,00
168751	GFP de rattachement	1 358 462,62	440 438,40			1 182 950,34	1 182 950,34
Total		6 864 500,00	1 408 948,17	1 306 341,00		3 257 950,34	4 564 291,34

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que le Centre aquatique sera pré-réceptionné courant avril 2016 et que l'ouverture de ce dernier se fera courant juin 2016.

Le Conseil communautaire ADOPTE le budget primitif de la piscine communautaire à 88 voix POUR et 1 ABSTENTION.

BP 2016: Pépinière d'entreprises

Dépenses de fonctionnement

	Alloue 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Déficit de fonctionnement reporté	34 461,47	0,00	25 212,27	
2 Déficit de fonctionnement reporté	34 461,47	0,00	25 212,27	
Total Charges à caractère général	12 000,00	10 774,84	13 950,00	
60511 Eau et assainissement	500,00	0,00	0,00	
60512 Energie - Electricité	2 000,00	3 051,08	3 200,00	
6054 Fouritures administratives	0,00	5,64	0,00	
61522 Bâtements	0,00	1 388,80	1 500,00	entretien bâtiment
6166 Primes d'assurances	0,00	1 657,92	1 700,00	
6228 Divers	2 000,00	0,00	2 000,00	
6231 Annonces et insertions	5 000,00	0,00	5 000,00	signalétique/Communication
6262 Frais de télécommunications	500,00	538,52	550,00	internet
6264 Redevances pour services rendus	1 000,00	0,00	0,00	
63512 Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00	
63513 Autres impôts locaux	0,00	4 133,00	0,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	83 000,00	80 557,08	81 000,00	
6811 Dot aux amort des immo incorporelles & corporelles	83 000,00	80 557,08	81 000,00	amortissement
Total Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	
658 Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,00	10,00	
Total Charges financières	22 523,41	20 506,57	20 796,74	
68111 Intérêts réglés à l'échéance	22 662,50	22 662,50	20 935,83	
681121 ICNE de l'exercice N	1 738,66	1 738,66	1 599,57	
681122 ICNE de l'exercice N-1	-1 877,75	-3 894,59	-1 738,66	
Total	161 994,88	111 731,86	140 969,01	

Recettes de fonctionnement

	Alloue 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 000,00	17 581,15	31 000,00	
777 Quote-part des subv. d'inv. transf. au cpte de résul.	32 000,00	17 581,15	31 000,00	Amortissement subventions
Total Autres produits de gestion courante	118 494,88	101 981,37	106 654,91	
752 Revenus des immeubles	25 000,00	8 496,00	25 000,00	location cellules
7552 Prise en charge du déficit du budget annexe	93 484,88	93 484,88	81 644,91	
758 Produits divers de gestion courante	10,00	0,49	10,00	
Total Produits exceptionnels	1 500,00	1 525,27	3 315,00	
7711 Défis et pénalités perçues	1 500,00	1 525,27	3 315,00	pénalités marché de construction
Total	151 994,88	121 087,79	140 969,91	

Dépenses d'investissement

	Alloue 2015	CA 2015	RAR 2015	Propositions nouvelles	BP 2016	commentaire
Total Déficit d'investissement reporté	276 944,52	0,00		98 481,66	98 481,66	
1 Déficit d'investissement reporté	276 944,52	0,00		98 481,66	98 481,66	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 000,00	17 581,15		31 000,00	31 000,00	
13911 Etat et établissements nationaux	13 500,00	7 419,26		12 792,89	12 792,89	
13912 Régions	0,00	10 161,89		10 161,89	10 161,89	amortissement
13917 Budget communautaire et fonds structurels	18 500,00	0,00		8 045,22	8 045,22	subventions
Total Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section				207 500,00	207 500,00	
21711 Terrains nus				3 500,00	3 500,00	
1331 Dotation d'équipement des territoires ruraux				102 000,00	102 000,00	
13917 Budget communautaire et fonds structurels				102 000,00	102 000,00	écritures d'ordre
Total Emprunts et dettes assimilés	56 166,68	54 166,68		61 896,68	61 896,68	
1641 Emprunts en euros	46 666,68	46 666,68		46 666,68	46 666,68	
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	
16673 Départements	7 500,00	7 500,00		13 230,00	13 230,00	remboursement avance CD
Total Immobilisations corporelles	74 500,00	62 469,95	11 500,00	2 000,00	13 500,00	
21318 Autres bâtiments publics	74 500,00	62 469,95	11 500,00	2 000,00	13 500,00	
Total	439 611,20	134 217,78	11 500,00	400 878,34	412 378,34	

Recettes d'investissement

	Alloue 2015	CA 2015	RAR 2015	Propositions nouvelles	BP 2016	commentaire
Total Déficit d'investissement reporté		0,00			0,00	
1 excédent d'investissement reporté		0,00			0,00	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	83 000,00	80 557,08		81 000,00	81 000,00	
261318 Autres bâtiments publics	82 000,00	79 449,09		79 892,01	79 892,01	
26171 Terrains	0,00	232,99		232,99	232,99	
26188 Autres immobilisations corporelles	1 000,00	875,00		875,00	875,00	amortissements
Total Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section				207 500,00	207 500,00	
2111 terrains nus				1 330,00	1 330,00	
2031 Frais d'étude				2 170,00	2 170,00	
1311 Etat et établissements nationaux				102 000,00	102 000,00	
13912 Régions				102 000,00	102 000,00	Ecritures d'ordre
Total Subventions d'investissement reçues	224 400,00	191 415,56		0,00	0,00	
1311 Etat et établissements nationaux	101 000,00	70 737,24		0,00	0,00	
1317 Budget communautaire et fonds structurels	123 400,00	120 678,32		0,00	0,00	
Total Emprunts et dettes assimilés	132 211,20	40 708,00		123 878,34	123 878,34	
165 Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	708,00		2 000,00	2 000,00	
16618 Autres prêteurs	0,00	40 000,00		0,00	0,00	
16673 Départements	40 000,00	0,00		0,00	0,00	
166751 GFP de rattachement	88 211,20	0,00		121 878,34	121 878,34	
Total	439 611,20	312 680,64		412 378,34	412 378,34	

Monsieur Léo MAKSDUD indique un décalage de 90 cts d'euros entre les dépenses et recettes de fonctionnement et explique qu'il convient d'ajouter 90 cts aux frais d'intérêts pour que le budget soit équilibré.

Monsieur le Président informe les élus qu'une seconde cellule sera occupée par une entreprise de développement éolien à compter du 1^{er} avril 2016. De plus, 2 à 3 entreprises sont fortement intéressées par la location d'une cellule.

Monsieur Frédéric MATHIAS s'interroge sur plusieurs points : compte 6262 « frais de télécommunication », à quoi cela correspond-t-il ? Monsieur Léo MAKSUD indique qu'il s'agit ici de l'abonnement internet servant notamment au relevé et à la gestion de la production d'énergie photovoltaïque.

Pour le compte 63 513 « autres impôts locaux » il est demandé pourquoi aucune dépense n'est prévue en 2016 ? Monsieur Léo MAKSUD explique que cette ligne correspond à la taxe d'aménagement dont le paiement n'intervient qu'à la construction de l'équipement.

Le Conseil communautaire ADOPTE le budget primitif de la pépinière d'entreprises, à l'unanimité.

BP 2016 : Budget Général

Dépenses de fonctionnement

		BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Charges à caractère général		582 000,00	435 025,20	587 400,00	
60611	Eau et assainissement	3 500,00	5 315,18	5 100,00	dont gens du voyage
60612	Energie - Electricité	22 000,00	20 530,22	18 000,00	frs fonctionnement siège + ZAC + Gens du voyage
60621	Combustibles	4 000,00	3 035,37	6 000,00	Gaz cuve logements
60622	Carburants	5 000,00	4 346,66	4 900,00	
60623	Alimentations	2 000,00	3 098,43	2 100,00	
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	24,69	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	1 482,28	1 500,00	
60632	Fournitures de petit équipement	5 500,00	5 713,28	6 500,00	ni service technique mutualisé
60636	Vétements de travail	1 000,00	1 200,00	3 000,00	
6064	Fournitures administratives	10 000,00	8 644,77	9 600,00	
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	15,35	0,00	
6135	Locations mobilières	5 000,00	4 686,72	5 000,00	Téléphonie
61521	Terrains	12 000,00	12 745,68	13 000,00	entretien ZAC
61522	Bâtiments	26 000,00	22 045,08	27 500,00	réparation parc bâti 2C2A
61551	Matériel roulant	5 500,00	3 790,15	3 500,00	
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	3 277,39	1 000,00	
6156	Maintenance	20 000,00	19 985,02	21 000,00	Logiciels compl+ copieurs+chaudières logements
6168	Primes d'assurances	8 000,00	6 964,00	7 500,00	
617	Etudes et recherches	160 000,00	72 444,00	164 700,00	Natura 2000 + Plan local de santé+ étude requalification centre-bourg
6182	Documentation générale et technique	11 000,00	8 221,78	9 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	35 000,00	21 537,48	22 000,00	
6188	Autres frais divers	27 500,00	22 027,03	47 000,00	Animation RAM, distribution documents Natura 2000, achats fichiers, salons... dev eco, distribution 2C2A MAG
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	2 064,33	2 200,00	
6226	Honoraires	6 000,00	6 470,43	6 500,00	Assistance juridique
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	6 734,14	3 500,00	
6228	Divers	35 000,00	23 901,59	13 500,00	Actions collectives ORAC
6231	Annonces et insertions	10 000,00	7 729,56	11 900,00	
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	2 487,08	2 700,00	
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	16 711,60	29 500,00	dont Natura 2000 et dev eco
6237	Publications	5 000,00	4 848,65	2 700,00	
6251	Voyages et déplacements	7 500,00	7 475,68	8 700,00	
6261	Frais d'affranchissement	27 000,00	23 812,62	25 000,00	
6262	Frais de télécommunications	19 000,00	15 850,65	17 400,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	53 000,00	56 409,81	57 000,00	dont agence dev eco, Mission locale et Ardennes Initiative
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 946,50	3 000,00	
6284	Redevances pour services rendus	1 500,00	1 984,00	20 200,00	Prise en charge scolaires piscine
63512	Taxes foncières	6 000,00	5 467,00	5 700,00	
Total Charges de personnel et frais assimilés		902 500,00	852 215,92	834 000,00	
6218	Autres personnel extérieur	2 500,00	0,00	0,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	3 000,00	2 620,13	2 500,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	11 000,00	16 174,69	15 000,00	
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rémunér.	6 500,00	5 384,01	5 000,00	
64111	Rémunération principale	195 000,00	204 854,84	209 000,00	
64112	NBI, supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	5 000,00	7 865,02	8 000,00	
64118	Autres indemnités	51 000,00	43 467,84	44 000,00	
64131	Rémunération	315 000,00	276 524,61	265 000,00	
64162	Emplois d'avenir	17 000,00	17 604,96	18 000,00	
64168	Autres emplois d'insertion	16 000,00	4 001,77	0,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	121 000,00	109 317,89	107 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	104 000,00	109 959,57	107 000,00	
6454	Cotisations aux ASSEDI	20 000,00	17 655,03	16 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 000,00	28 791,53	29 000,00	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	8 000,00	4 471,77	4 500,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	46,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	3 476,26	4 000,00	

Total Atténuations de produits		1 785 000,00	1 784 362,99	1 733 000,00	
73021	Attributions de compensation	1 531 000,00	1 529 050,60	1 400 000,00	
73923	Reversements sur FNGIR	212 000,00	211 795,00	212 000,00	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	22 000,00	22 797,39	22 000,00	
7489	Revers. & restit. sur autres attrib. & particip.	20 000,00	19 811,00	0,00	
Total Dépenses imprévues		100 000,00	0,00	100 000,00	
22	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	100 000,00	
Total Virement à la section d'investissement		2 031 464,86	0,00	1 932 057,05	
23	Virement à la section d'investissement	2 031 464,86	0,00	1 932 057,05	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		260 000,00	344 468,59	268 547,58	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	85 343,60	13 547,58	écritures de régularisation CERFE
676	Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.	0,00	96,32	0,00	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	260 000,00	259 028,67	255 000,00	amortissements
Total Autres charges de gestion courante		1 340 092,82	842 920,53	1 375 466,84	
6521	Déficit des budgets annexes à caract. administratif	702 992,82	262 463,09	817 066,84	PAE Buzancy + ZAE Vouziers+pépinière+piscine+PAD
6531	Indemnités	75 000,00	73 560,11	75 000,00	
6532	Frais de mission	4 000,00	5 555,32	5 500,00	
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 182,99	4 500,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	10 000,00	11 633,55	12 000,00	
6535	Formation	17 600,00	718,00	18 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	2 000,00	
6542	Créances éteintes	0,00	837,26	0,00	
65733	Départements	0,00	0,00	36 000,00	Participation études voie verte
657341	Communes membres du GFP	275 000,00	270 354,26	113 000,00	Subvention piscine vouziers
657358	Autres Groupements	0,00	0,00	21 400,00	Syndicat très haut débit
65738	Autres organismes	144 000,00	114 000,00	148 000,00	URCA et Office de Tourisme
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	105 500,00	99 615,95	123 000,00	dont club nautique, chambre agri, FJEP, Tourelles, UCIA et actions ponctuelles
Total Charges financières		38 012,79	38 007,76	29 079,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	41 797,37	41 797,34	33 069,16	
661121	ICNE de l'exercice N	31 921,01	31 981,01	27 890,85	
661122	ICNE de l'exercice N-1	-35 705,59	-35 670,59	-31 881,01	
Total Charges exceptionnelles		3 474 787,83	10 424,81	4 788 679,09	
6713	Secours et dots	10 000,00	10 104,81	10 000,00	Solidarité étudiants
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	320,00	2 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	3 464 787,83	0,00	4 776 679,09	
Total Dotations provisions semi-budgétaires		50 000,00	0,00	50 000,00	
6815	Dot.aux prov. pour risques & charges de fonct.	50 000,00	0,00	50 000,00	Provision contentieux
Total		10 563 858,30	4 307 425,80	11 698 229,56	

Recettes de fonctionnement

		BP 2015	CA 2015	BP 2016	Commentaires
Total Excédent de fonctionnement reporté		5 153 858,28	0,00	6 299 181,98	
2	Excédent de fonctionnement reporté	5 153 858,28	0,00	6 299 181,98	
Total Atténuations de charges		35 000,00	30 585,69	16 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	35 000,00	30 585,69	16 000,00	Remboursement frais personnel arrêt maladie
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections		60 000,00	59 880,14	63 547,58	
7761	Différences sur réalisations transf. en invest			13 547,58	écritures de régularisation CERFE
777	Quote-part des subv. d'inv. transf. au cpte de résul.	60 000,00	59 880,14	50 000,00	Amortissement subventions
Total Produits des services, domaine et ventes diverses		31 000,00	33 779,82	23 500,00	
70845	aux communes membres du GFP	4 000,00	4 505,00	1 000,00	PAVE
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	16 000,00	16 000,00	10 000,00	au PAD
70878	par d'autres redevables	11 000,00	13 274,82	12 500,00	charges locatives
Total Impôts et taxes		3 464 000,00	3 585 811,20	3 570 800,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 258 000,00	3 384 539,00	3 322 000,00	
7321	Attribution de compensation	4 000,00	4 044,87	3 800,00	
7325	Fonds péréquation des ressources intercomm.&comm.	180 000,00	174 216,00	223 000,00	
7362	Taxes de séjour	22 000,00	23 011,33	22 000,00	
Total Dotations, subventions et participations		1 700 000,00	1 841 661,21	1 610 600,00	
74124	Dotation d'intercommunalité	650 000,00	652 749,00	531 500,00	
74126	Dotation de compensation des group. De communes	280 000,00	254 888,00	270 500,00	
74712	Emplois d'avenir	13 000,00	13 117,67	13 000,00	
74718	Autres	205 000,00	443 158,74	240 000,00	RSP, gens du voyage, ORAC, Natura 2000
7472	Régions	88 000,00	56 675,81	83 000,00	ORAC, solde ingénierie 2015
7477	Budget communautaire et fonds structurels	166 500,00	68 931,99	36 000,00	LEADER
7478	Autres organismes	39 700,00	2 710,00	41 000,00	RAM
748314	Dotation unique compensations spécifiques à la TP	10 000,00	8 330,00	5 000,00	
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe prof.	132 800,00	294 559,00	294 500,00	
74833	Etat-Compens. au titre contrib. écon. territ. CVAE&CFE	2 000,00	1 058,00	700,00	
74834	Etat-Compens. au titre exonérations taxes foncières	3 000,00	3 138,00	2 000,00	
74835	Etat-Compens. au titre exonérations taxes d'habita.	28 000,00	31 075,00	31 000,00	
748371	Dotation d'équipement des territoires ruraux	82 000,00	11 270,00	62 400,00	Dev eco et plan local de santé
Total Autres produits de gestion courante		105 000,00	116 261,15	112 500,00	
752	Revenus des immeubles	105 000,00	115 983,24	112 500,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	277,91	0,00	
Total Produits exceptionnels		15 000,02	100 206,78	2 100,00	
7711	Dédits et pénalités perçues	0,00	813,07	0,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	0,00	36,58	100,00	
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	15 000,00	13 875,92	2 000,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	85 439,92	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	0,02	41,29	0,00	
Total		10 563 858,30	5 768 185,99	11 698 229,56	

Dépenses d'investissement

	BP 2015	CA 2015	RAR	PROPOSITIONS NOUVELLES	BP 2016	Commentaires
Total Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00		315 436,49	315 436,49	
Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00		315 436,49	315 436,49	
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000,00	-59 880,14		63 547,58	63 547,58	
13911 Etat et établissements nationaux	41 450,00	41 407,63		31 527,49	31 527,49	
13912 Régions	12 950,00	12 545,85		12 545,85	12 545,85	Amortissement subventions
13913 Départements	2 350,00	2 304,01		2 304,01	2 304,01	
13931 Dotation d'équipement des territoires ruraux	3 650,00	3 622,65		3 622,65	3 622,65	
192 Plus ou moins-values sur cessions d'immos				13 547,58	13 547,58	écritures de régularisation CERFE
Total Emprunts et dettes assimilés	115 210,24	112 058,58	2 000,00	117 938,42	119 938,42	
1841 Emprunts en euros	107 210,24	107 210,24		111 938,42	111 938,42	
165 Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	4 866,34	2 000,00	6 000,00	6 000,00	
Total Immobilisations incorporelles	72 000,00	11 807,24	5 000,00	35 000,00	40 000,00	
2031 Frais d'études	34 000,00	7 101,24				
2033 Frais d'insertion	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	
2051 Concessions et droits similaires	35 000,00	4 806,00	5 000,00	30 000,00	35 000,00	site internet
Total Subventions d'équipement versées	123 075,50	57 183,54	29 000,00	194 300,00	223 300,00	
2041412 Bâtements et installations	7 075,50	7 075,50		0,00	0,00	
2041582 Bâtements et installations				11 500,00	11 500,00	Syndicat très haut débit
2041642 Bâtements et installations	0,00	4 967,44		9 000,00	9 000,00	OTC
20421 Biens mobiliers, matériel et études	66 000,00	27 077,17	18 000,00	134 800,00	152 600,00	Solde aides individuelles ORAC
20422 Bâtements et installations	50 000,00	28 083,53	11 000,00	26 000,00	50 000,00	Habiter mieux et toitures/facades
Total Immobilisations corporelles	210 000,00	107 457,00	3 500,00	53 500,00	57 500,00	
2111 Terrains nus	85 000,00	85 343,50				
21318 Autres bâtiments publics	92 000,00	90 893,38				
2132 Immeubles de rapport					500,00	raccordement électrique
2138 Autres constructions	0,00	540,00				
21578 Autre matériel et outillage de voirie	0,00	352,90				
21732 Immeubles de rapport	5 000,00	1 294,12	3 500,00	16 500,00	20 000,00	gements communautaires
2182 Matériel de transport	2 000,00	601,98		2 000,00	2 000,00	
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00	9 591,26		20 000,00	20 000,00	mont changement serveur
2184 Mobilier	5 000,00	2 368,36		5 000,00	5 000,00	
2188 Autres immobilisations corporelles	10 000,00	6 471,48		10 000,00	10 000,00	
Total Immobilisations en cours	670 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	
2313 Constructions	640 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	construction nouveaux locaux
Total Autres immobilisations financières	1 493 761,27	440 438,40		1 544 318,63	1 544 318,63	
276351 GFP de rattachement	1 493 761,27	440 438,40		1 544 318,63	1 544 318,63	ZAE Vouziers+ pépinière+plaine+PAD
Total Comptabilité distincte rattachée	0,02	0,02				
4581 Dépenses (à subdiviser par mandat)	0,02	0,02		0,00	0,00	
Total	2 744 047,03	888 963,02	39 500,00	2 624 041,12	2 664 041,12	

Recettes d'investissement

	BP 2015	CA 2015	RAR	PROPOSITIONS NOUVELLES	BP 2016	Commentaires
Total Excédent d'investissement reporté	160 992,17	0,00				
1 Excédent d'investissement reporté	160 992,17	0,00				
Total Virement de la section de fonctionnement	-2 031 464,86	0,00		1 932 057,05	1 932 057,05	
21 Virement de la section de fonctionnement	-2 031 464,86	0,00		1 932 057,05	1 932 057,05	
Total Produits des cessions d'immobilisations	86 000,00	0,00				
24 Produits des cessions d'immobilisations	86 000,00	0,00				
Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	280 000,00	344 468,59		268 547,58	268 547,58	
192 Plus ou moins-values sur cessions d'immos	0,00	96,32				
2111 Terrains nus	0,00	65 343,50				
21782 Matériel de Transport				13 547,58	13 547,58	écritures de régularisation CERFE
28041411 Biens mobiliers, matériel et études	2 741,01	2 741,01		2 741,01	2 741,01	
28041412 Bâtements et installations	7 151,95	7 151,95		7 151,95	7 151,95	
28041642 Bâtements et installations				993,49	993,49	
280421 Biens mobiliers, matériel et études	41 085,68	40 790,10		37 533,73	37 533,73	
280422 Bâtements et installations	26 094,04	25 676,94		27 599,79	27 599,79	
28051 Concessions et droits similaires	3 705,93	3 705,93		2 403,00	2 403,00	
28138 Autres constructions	16 157,61	16 157,61		20 223,56	20 223,56	Amortissements
281732 Immeubles de rapport	137 451,37	137 219,12		137 564,07	137 564,07	
28181 Install.général.es,agencement& aménagements divers				901,32	901,32	
28182 Matériel de transport	15 833,01	15 806,61		10 908,01	10 908,01	
28183 Matériel de bureau et informatique	3 925,63	3 925,63		1 353,30	1 353,30	
28184 Mobilier	1 419,81	1 418,81		1 555,89	1 555,89	
28188 Autres immobilisations corporelles	2 433,96	2 433,96		4 070,88	4 070,88	
Total Dotations, fonds divers et réserves	136 000,00	32 497,00		455 436,49	455 436,49	
10222 FCTVA	136 000,00	32 497,00		140 000,00	140 000,00	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés				315 436,49	315 436,49	
Total Subventions d'investissement reçues	61 590,00	31 393,00				
1311 Etat et établissements nationaux	30 795,00	0,00				
1312 Régions	30 795,00	30 589,00				
1328 Autres	0,00	804,00				
Total Emprunts et dettes assimilés	8 000,00	4 175,77	2 000,00	6 000,00	8 000,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	4 175,77	2 000,00	6 000,00	8 000,00	
Total	2 744 047,03	412 534,36	2 000,00	2 662 041,12	2 664 041,12	

Monsieur Léo MAKSUD indique que pour les recettes de fonctionnement, les montants des lignes 73111, 7325, 74124 et 74126 sont grisées car l'information réelle n'a pas été transmise officiellement et il s'agit ici d'un estimatif.

Monsieur Patrick BEBIN s'étonne de voir apparaître des frais d'étude pour la construction d'un bâtiment communautaire ; sujet qui n'a jamais été évoqué auparavant.

Il est précisé qu'il s'agit d'un montant correspondant aux études mais aussi au démarrage des travaux.

Monsieur le Président ajoute que la provision correspondant à l'adhésion au syndicat mixte pourrait ne pas être réalisée dans la mesure où la Région serait maître d'ouvrage de l'opération.

Plus aucune remarque n'étant faite, les membres du Conseil communautaire ADOPTENT le budget primitif budget général, à l'unanimité.

6. PARC ARGONNE DECOUVERTE : Modification du plan de financement pour le dépôt du dossier de demande de subvention auprès de la Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine, au titre de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle pour les animations du Parc Argonne Découverte (mission chercheur et théâtre du vivant) ;

Le Conseil communautaire, en date du 10/02/16 a validé le plan de financement permettant de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région ACAL au titre de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle pour l'animation du Parc Argonne Découverte.

Ce projet intitulé « Théâtre du vivant et mission chercheur » est un package constitué de 3 animations scientifiques complémentaires qui sont rappelées ci-après :

- La première animation est l'exposition Mission Chercheur. Ce lieu de vulgarisation scientifique permet d'appréhender avec des mots simples les concepts scientifiques couramment utilisés. Elle reprend des études conduites par l'URCA-CERFE et permet d'expliquer aux visiteurs ce qu'est une problématique, un protocole, ou encore un traitement statistique.
- La seconde animation est une série d'interventions réalisées par les chercheurs et doctorants de l'URCA-CERFE. Leurs interventions auront lieu au PAD courant juin-juillet-août, à raison d'une trentaine d'interventions au total. Au cours de celles-ci, les chercheurs présenteront leurs travaux, les tenants et aboutissants de leurs recherches ainsi que la formation nécessaire pour devenir chercheur.
- Enfin, la troisième animation correspond aux théâtres du vivant. Ces animations sont réalisées dans un espace dont la décoration évoque un laboratoire de recherche. Des animaux tels que des rats de laboratoires, ou des espèces d'insectes classiquement utilisées par des chercheurs en laboratoires y sont présentés. Cette année, deux thématiques sont particulièrement divulguées : la communication animale et les adaptations animales.

Le plan de financement suivant a été approuvé par le Conseil communautaire :

DEPENSES

	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Frais de personnel (2 postes)	88 500 €	90 200 €	92 100 €
Frais indirects	13 275 €	13 530 €	13 815 €
Investissement	0	0	0
Total des dépenses	101 775 €	103 730 €	105 915 €

RECETTES

	Année n	Année n+1	Année n+2
Financements publics			
Région ACAL	10 177.50 €	10 373.00 €	10 591.50 €
Autofinancement 2c2a	91 597,50 €	93 357.00 €	95 323,5 €
Total des recettes	101 775.00 €	103 730.00 €	105 915.00 €

Cependant, les services de la Région ACAL nous ont informés que les emplois permanents de la FPT ne sont pas éligibles (alors qu'ils l'ont été en 2015).

En conséquence, il vous est proposé le plan de financement suivant, incluant les CDD saisonniers conclus pour la saison touristique et le poste de Nicolas VILLERETTE.

	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Frais de personnel (3 postes)			
Nicolas VILLERETTE	36 000 €	36 700 €	37 500 €
Saisonnier 1	14 250 €	14 550 €	14 900 €
Saisonnier 2	14 250 €	14 550 €	14 900 €
Frais indirects (forfait de 15%)	1 395 €	1 423 €	1 456 €
Investissement	0	0	0
Total des dépenses	65 895 €	67 223 €	68 756 €

RECETTES

	Année n	Année n+1	Année n+2
Financements publics			
Région ACAL *	10 695 €	10 913.00 €	11 166 €
Autofinancement 2c2a	55 200 €	56 310 €	57 590 €
Total des recettes	65 895 €	67 223 €	68 756 €

(*) La région finance 10 % de l'emploi de M. VILLERETTE et 20% des deux emplois saisonniers +15% des frais de personnel au titre des frais indirects.

Aucune remarque n'étant faite, le Conseil communautaire APPROUVE le plan de financement comme ci-dessus, à l'unanimité.

7. ADMINISTRATION GENERALE :

- *Construction d'un nouveau siège communautaire : Autorisation de lancement d'une consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage*

Le siège communautaire, situé au 44, rue du Chemin Salé à Vouziers est propriété de la 2C2A depuis 2010. Cependant, depuis quelques temps, une réflexion est en cours concernant la construction d'un nouveau siège, l'actuel étant devenu trop exigu pour les services.

Depuis 2012, différentes solutions ont été étudiées mais s'avèrent non réalisables ou trop contraignantes.

Après avoir rencontré l'Architecte des Bâtiments de France à plusieurs reprises, mais aussi la ville de Vouziers, il a été envisagé de construire un bâtiment communautaire derrière l'Hôtel de Ville de Vouziers. Ce bâtiment serait relié à l'hôtel de ville dans le cadre d'une démarche de mutualisation.

Afin de poursuivre ce projet, il est tout d'abord proposé au Conseil communautaire d'autoriser le Président à lancer une procédure de recrutement d'un assistant à maîtrise d'œuvre qui aura notamment pour missions :

- D'apporter toute solution de construction permettant la maîtrise des coûts
- De réfléchir à l'optimisation des espaces dans le cadre d'une mutualisation avec les services communaux
- De veiller à la qualité architecturale du bâtiment
- D'accompagner la 2C2A dans la consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre.

Monsieur Roland CANIVENQ est surpris de constater que le parking derrière la mairie serait supprimé alors que l'on parle de revitalisation du Centre Bourg.

Monsieur Yann DUGARD indique que ce parking n'est utilisé qu'à un tiers de ses capacités sauf les mercredis et vendredis après-midi. De plus, le centre-ville de VOUZIERS détient actuellement beaucoup de places de parking. Par ailleurs, dans l'étude qui sera menée, la question des places de parking sera étudiée.

Monsieur Frédéric MATHIAS estime qu'une étude sur d'autres emplacements doit être envisagée afin notamment d'établir une comparaison avec la construction d'un bâtiment sur la zone d'activité.

Monsieur le Président explique que le choix de la mairie se conçoit également dans le cadre d'une démarche de mutualisation (achats, personnel, salles...) avec la ville de Vouziers.

Monsieur Yann DUGARD explique également que la mise en place d'un guichet unique est en réflexion actuellement, ce qui ne serait envisageable qu'avec des locaux proches les uns des autres. De plus, si la 2C2A est démenagée sur la zone d'activité, la proximité avec la population en serait altérée.

Monsieur Christophe MANCEAUX indique qu'une réflexion en commission travaux/urbanisme devrait être menée pour réfléchir à d'autres solutions. Monsieur le Président est d'accord mais explique qu'il s'agit ici d'autoriser le lancement d'une procédure à un recrutement d'un AMO pour la définition d'un programme. Le Conseil communautaire en serait saisi ensuite. Il rappelle que les conditions de travail du personnel ne sont ni satisfaisantes, ni même règlementaires d'où la nécessité d'avancer sur ce dossier, ouvert depuis plusieurs années. Enfin, cette réflexion trouve son sens dans l'optique de mutualisation. L'avenir de la commune n'est pas en cause mais permettrait aux deux collectivités d'avoir des locaux aux normes.

Monsieur Jacques BOUILLON, déjà présent sous l'ancien mandat, informe les élus que l'achat du bâtiment actuel a été effectué pour des raisons économiques. De plus, il explique que des services mutualisés évitent les coupures de service (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui).

Monsieur Frédéric COURVOISIER CLEMENT ajoute que la mutualisation permet de travailler intelligemment. Aujourd'hui des agents communautaires et communaux réalisent des travaux similaires.

Monsieur André MALVAUX conçoit la difficulté à décider d'un tel projet au cours d'une séance mais estime utile d'autoriser le recrutement d'un AMO pour avoir des éléments de comparaison.

Monsieur Frédéric COURVOISIER CLEMENT ajoute que pour comparer différents scénarii, il est nécessaire d'intégrer la mutualisation dans chaque projet, sans quoi cela n'aurait pas de sens.

Monsieur Benoit SINGLIT pense que ce débat dépasse largement un problème de cout et de surface. Il est nécessaire que le projet soit réfléchi par un groupe de travail en parallèle. Les élus ont à réfléchir sur la façon dont ils veulent que cela se réalise (espaces communs, espaces dédiés...).

Monsieur le Président explique que dans le budget, le montant de 300 000€ provisionné servirait à l'étude mais aussi au début de la construction.

Monsieur Frédéric MATHIAS estime que ce groupe de travail devrait travailler le cahier des charges avant le lancement d'une procédure de recrutement d'un AMO. Monsieur Jean-Pol RICHELET est favorable à ce projet qui participe à la revitalisation du centre bourg mais estime nécessaire de prendre du temps pour le réfléchir.

Monsieur le Président n'oppose pas d'objection à la création d'un comité de pilotage et demande aux élus volontaires de se faire connaître afin d'en faire partie. Les services y seront associés.

Il propose donc au Conseil communautaire de lancer le recrutement d'un AMO et de créer un comité de pilotage de l'opération.

Plus aucune remarque n'étant faite, le Conseil communautaire **AUTORISE** le lancement d'une procédure de recrutement d'un Assistant à Maitrise d'ouvrage et **DECIDE** de créer un comité de pilotage qui sera chargé du suivi du dossier, avec 86 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

- *Modification de la délibération confiant délégation au Président*

Madame Karine ODIENNE indique que le Conseil communautaire lors de sa séance du 29/09/14 a confié au Président une délégation pour les attributions suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres selon la procédure adaptée prévue à l'article 28 du nouveau code des marchés publics, d'un montant inférieur à 90 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants quel que soit l'augmentation, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes, accepter les dons et les legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges, décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts, fixer, dans la limite de l'estimation des services fiscaux, le montant des offres de la Communauté de communes à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes.
- Intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice ou défendre dans les actions intentées contre elle devant toute juridiction, y compris en appel, pour l'ensemble des litiges pouvant se présenter.
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- Créer les régies comptables nécessaires au bon fonctionnement des services communautaires,

- Conclure des contrats à durée déterminée afin d'avoir recours à du personnel temporaire pour des périodes d'absence prévisible ou pour faire face à des besoins occasionnels dans l'intérêt du service.

Le Président propose au Conseil communautaire d'ajouter une délégation complémentaire comme suit :

- En matière de ressources humaines : conclure des contrats à durée déterminée afin d'avoir recours à du personnel temporaire pour des périodes d'absence prévisible ou pour faire face à des besoins occasionnels dans l'intérêt du service ; accorder des remises gracieuses totales ou partielles de la créance d'agents, à leur demande et motivées pouvant se fonder sur des circonstances particulières.

Mme ODIENNE précise qu'il s'agit ici trop perçu sur la rémunération d'un agent en janvier 2016.

Une régularisation a été effectuée en février et a entraîné un salaire négatif d'un montant de 704 euros.

L'agent a formulé une demande de remise gracieuse.

Cette situation étant la conséquence de défauts de l'administration, le Président est favorable à cette remise et c'est pourquoi il est proposé au Conseil d'autoriser le Président par l'ajout d'une délégation.

Monsieur le Président confirme que la part de responsabilité des services le conduit à vouloir faire droit à cette demande.

Il ajoute également, pour répondre à la question de Monsieur Frédéric MATHIAS, que la délibération peut fixer un plafond d'un mois de salaire. Au-delà de ce montant, les demandes de remise seront soumises en Conseil communautaire.

Les membres du Conseil communautaire DECIDENT d'ajouter à la délibération n°2014/79 du 29/09/2014 l'observation suivante, à l'unanimité :

- En matière de ressources humaines : conclure des contrats à durée déterminée afin d'avoir recours à du personnel temporaire pour des périodes d'absence prévisible ou pour faire face à des besoins occasionnels dans l'intérêt du service ; accorder des remises gracieuses totales ou partielles de la créance d'agents, à leur demande et motivées pouvant se fonder sur des circonstances particulières, dans la limite d'un mois de salaire net de l'agent.

8. DECHETS MENAGERS : Autorisation de signature d'un avenant au marché de collecte sélective des corps plats, des corps creux et du verre par apport volontaire

Le marché de « Collecte sélective des corps plats, des corps creux et du verre par apport volontaire » dont le titulaire est l'entreprise COPEL arrive à échéance le 27 juin 2016. La prolongation de ce marché permettra la préparation et la mise en œuvre d'une procédure de consultation pour le renouvellement du marché suite à la décision du Conseil Communautaire du 10 février 2016 souhaitant le maintien d'une collecte sélective en apport volontaire pour la collecte des recyclables et du verre.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire d'autoriser le président à signer l'avenant prolongeant la durée du marché jusqu'au 31 décembre 2016. Les autres dispositions restant inchangées.

Le Conseil communautaire APPROUVE l'avenant n°1 au marché confié à l'entreprise COPEL pour la collecte sélective des corps plats, corps creux et du verre en apport volontaire, à l'unanimité.

9. CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE :

- Autorisation de signature d'un avenant au lot n°1 pour une moins-value de 5 613,35€
- Autorisation de signature d'un avenant au lot n°4 pour une plus-value de 2 594,54€
- Autorisation de signature d'un avenant au lot n°8 pour une moins-value de 34 545,05€

Les travaux du futur centre aquatique se poursuivent et nécessitent la passation de trois avenants sur les lots n°1,4 et 8.

Lot	Entreprise titulaire	Montant du marché	Plus-values	Moins-Values	Montant avenant
1	Colas Est	1 484 130,16	41 935,39	- 47 558,74	-5 613,35
4	Steelglass	336 923,12	2 594,54		2 594,54
8	Allouche SAS	364 514,60		- 34 545,05	-34 545,05
Total			44 529,93	-82 103,79	-37 563,86

Pour le lot n°4, la plus-value s'explique notamment par la modification de la finition et de la jonction en pied de façade sur les plages extérieures et la mise en œuvre de 2 châssis dans l'espace de Balnéo.

Pour les lots n°1 et 8, il a été décidé, pour une meilleure durabilité de l'équipement, de remplacer le carrelage par du béton balayé sur les zones extérieures, ce qui engendre une moins-value pour le carreleur et une plus-value pour l'entreprise Colas.

Le Conseil communautaire APPROUVE l'avenant n°3 du lot 1 – COLAS EST, l'avenant n°1 du lot 4 – STEELGLASS et l'avenant n°1 du lot 8 – ALLOUCHE SA, pour une moins-value totale de 37 563,86€, à l'unanimité.

- *Délibération portant sur le choix du nom du futur centre aquatique*

Les services communautaires et le délégataire retenu pour la gestion du futur centre aquatique communautaire ont réfléchi au nom à définir pour cet équipement.

La proposition qui est faite, retenue par le Bureau lors de sa séance du 22/03/2016, est la suivante :



Il est précisé que le délégataire souhaite rapidement pouvoir engager les actions de communication à partir de ce nom commercial. Ce dernier restera attaché à l'équipement au-delà du lien contractuel avec le délégataire actuel.

Monsieur le Président précise que le nom commercial de la piscine communautaire appartient à la 2C2A mais pas le logo qui appartient, lui, au délégataire.

De plus, décliner une couleur par activité est une bonne idée d'autant plus que cela se rapproche de la charte graphique de la 2C2A.

Aucune remarque n'étant faite, les membres du Conseil communautaire APPROUVENT le nom ARGONA comme dénomination du centre aquatique communautaire de l'Argonne Ardennaise, à l'unanimité.

10. PERSONNEL COMMUNAUTAIRE :

- *Création d'un emploi d'avenir pour effectuer des missions d'agent technique au Parc Argonne Découverte*

Monsieur Léo MAKSUD explique que depuis 2012, il n'y a plus d'agent technique attaché au Parc Argonne Découverte et s'occupant de l'entretien du site. Ces missions sont exercées par le service technique mutualisé de la 2C2A qui interviendra environ 1000 heures sur l'année 2016. Cette prestation est facturée par le budget général de la 2C2A au PAD à hauteur de 24€ de l'heure, soit un prévisionnel de 24 000€ pour l'année 2016.

La proposition qui est faite au Conseil Communautaire est de recruter un emploi d'avenir sur le poste d'agent technique du Parc Argonne Découverte. Cela permettrait à cet agent d'effectuer des missions qui sont prestées actuellement et de faire diminuer les charges de fonctionnement du Parc Argonne Découverte.

Cela permettrait également au Service technique mutualisé d'effectuer certaines missions qu'il est en capacité de faire et qui sont externalisées pour le moment, notamment la tonte sur les zones d'activités.

Le tableau ci-dessous montre que cette proposition permettrait d'économiser 10 500€ par rapport au coût actuel de 24 000€ pour le PAD et que cela engendrerait un surcoût de 2 500€ pour le budget général, soit un gain au total de 8 000€ pour la collectivité.

Par ailleurs, en fonction du temps dégagé, d'autres missions pourraient être effectuées par le service technique, notamment certains travaux dans les logements communautaires.

Scénario avec emploi d'avenir	
Budget PAD	
Coût net emploi aidé	9 000
Utilisation service technique	10 000
Entretien hamac à bond	-5 500
Coût total pour le budget PAD	13 500
Différence budget PAD par rapport à une utilisation du service technique à hauteur de 24 000€	-10 500
Budget général	
Perte de recettes suite à la baisse de la facturation au PAD	14 000
entretien ZAC Vouziers	-6 500
entretien ZAC de Buzancy	-2 500
entretien pépinière	-2 500
Différence budget général	2 500

Le dispositif des emplois d'avenir vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes dans l'emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés ou résidant dans des zones prioritaires.

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat liée à l'engagement de la collectivité en matière d'accompagnement du jeune (contenu du poste, tutorat, formation,...). Les jeunes sont recrutés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé qui bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi. La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est, sauf dérogations particulières, de 35 heures par semaine, la durée du contrat est normalement de 36 mois et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC.

Monsieur le Président propose de créer un emploi d'avenir dans les conditions suivantes :

- Intitulé du poste : AGENT TECHNIQUE au sein du Parc Argonne Découverte
- Durée maximale des contrats : 36 MOIS
- Durée hebdomadaire de travail : 35 H
- Rémunération : SMIC

Le Conseil communautaire DECIDE de créer un poste d'agent technique dans le cadre du dispositif « emploi d'avenir » dans les conditions ci-dessus, à l'unanimité.

- *Création d'un emploi non permanent de chargé de mission LEADER à temps complet* (accroissement temporaire d'activité)

Compte tenu de la reprise en temps partiel thérapeutique de l'agent chargé de la mission LEADER à hauteur de deux demi-journées par semaine, pour une durée indéterminée, il est proposé de créer un emploi non permanent d'attaché territorial pour exercer les fonctions de chargée de mission Leader, à temps complet. L'emploi serait pourvu par le recrutement d'un agent non titulaire en application des dispositions de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale qui permet le recrutement d'agent non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de 12 mois par période de 18 mois.

La rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire des attachés territoriaux.

Monsieur Frédéric MATHIAS souhaiterait que soit indiquée, pour les prochaines demandes de création d'emploi, une fourchette de montant pour les rémunérations des futurs agents.

Monsieur le Président n'oppose aucune objection à cela.

Les membres du Conseil communautaire DECIDENT de créer un emploi non permanent de CHARGE DE MISSION LEADER à temps complet, dans le grade d'attaché territorial dans les conditions énoncées ci-dessus, à l'unanimité.

11. MODIFICATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE ET REVOCABLE DU DOMAINE PUBLIC ET DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA PEPINIERE D'ENTREPRISES

Le Conseil communautaire, par délibération n°DC2013/49 en date du 03/07/2013, a approuvé notamment la convention d'occupation précaire et révocable du domaine public et le règlement intérieur de la pépinière d'entreprises.

Cependant il s'avère nécessaire de compléter l'article 18 intitulé « Clause résolutoire » du règlement intérieur, sur proposition favorable de la commission Développement économique réunie le 9 mars dernier comme suit :
...La résiliation par le LOUEUR des conventions d'occupation précaire et révocable du domaine public s'appliquera de plein droit dans les cas suivants : - cessation d'activité du bénéficiaire, décès du bénéficiaire, sauf acceptation par le LOUEUR d'une offre par les héritiers ou les associés ... »

Est remplacée par :

...La résiliation par le LOUEUR des conventions d'occupation précaire et révocable du domaine public s'appliquera de plein droit dans les cas suivants : - cessation d'activité du bénéficiaire, décès du bénéficiaire, dans le cas d'une entreprise individuelle, ou décès du représentant légal, dans le cas d'une société unipersonnelle, sauf acceptation d'une offre par les héritiers.... »

Une modification est également proposée par la commission Développement économique portant sur l'article 4 « Publicité de l'entreprise » du règlement intérieur :

« La 2C2A se charge d'identifier le locataire sur la boîte aux lettres mise à disposition de chaque locataire. »

Est remplacée par :

« La 2C2A se charge d'identifier le locataire sur la boîte aux lettres mise à disposition de chaque locataire. Par ailleurs, chaque locataire dispose d'un espace dédié, situé au-dessus de la porte d'entrée de la cellule qu'il occupe, destiné à recevoir ses éléments de signalétique. Le projet de signalétique du LOUEUR doit être soumis, en amont, à la 2C2A pour validation. »

Les membres du Conseil communautaire VALIDENT les modifications de la convention d'occupation précaire et révocable du domaine public et le règlement intérieur comme énoncés ci-dessus, à l'unanimité.

12. ORAC : MISE EN PLACE DE DEUX ACTIONS COLLECTIVES DANS LE CADRE DE LA TRANCHE 3

Dans le cadre de la tranche 3 de l'ORAC, des financements pour la réalisation d'actions collectives avaient été prévus, mais n'ont pas été intégralement sollicités par la 2C2A. Deux actions en particulier peuvent encore faire l'objet d'une action collective : le soutien à l'UCIA ainsi que la valorisation des commerces non sédentaires.

➤ Action collective « Valorisation des commerces non sédentaires »

Les objectifs :

- Valoriser les marchés afin de maintenir leur attractivité et de développer leur popularité.
- Mettre en valeur la diversité des commerces non sédentaires présents sur le marché ainsi que leur savoir-faire.
- Sensibiliser les commerçants non sédentaires et sédentaires, ainsi que les clients au développement durable via la réalisation de 4 pages thématiques
- Faire émerger, éventuellement, de nouveaux marchés dans les bourgs structurants du territoire encore non couverts (marchés saisonniers en lien avec le tourisme, marchés pérennes selon les besoins des populations, marché des savoir-faire...).
- Accroître l'attractivité du territoire et intéresser des non-résidents par la qualité de l'offre présente sur ces marchés et accroître la zone de chalandise et l'efficacité commerciale des commerçants et artisans du territoire (captation de clients externes, ventes sur internet, reconnaissance des produits et savoir-faire...)

- Faire émerger des réseaux et des solidarités inter-entreprises dans une logique de complémentarité (entre non sédentaires et entre non sédentaires et sédentaires)
- faciliter les nouveaux modes de commercialisation et les circuits courts

Descriptif :

1-Mettre en place des actions pour remédier aux faiblesses éventuelles des marchés actuels et aider l'émergence de nouveaux notamment par le biais de la communication et de la mise en place de stratégies web. Une déclinaison d'outils de communication pourrait être mise en place, comme, par exemple :

- Articles dans le 2C2A Mag
- Installation de signalisations pouvant présenter le jour et horaires du/des marché(s) (banderoles, panneaux sur les grands axes routiers d'entrée du territoire...)
- Réalisation de flyers et autres supports à destination des touristes notamment.
- Réalisation de 4 pages de promotion thématiques développement durable et mieux vivre, construits autour de recettes et conseils (bonnes courses, bien manger, bricolage/jardinage, utilisation des co-produits...) en partenariat éventuel avec des associations, des restaurateurs, les commerçants et artisans non sédentaires et sédentaires...
- Adaptation des supports de communication tout au long de l'action
- Promotion et publicité via internet (site 2C2A, Facebook, site Office du Tourisme...)

2- Sensibiliser, former et accompagner les entreprises à l'utilisation des outils T.I.C. pour leur promotion, leurs ventes et leurs relations clients. Cela prendrait la forme d'une formation et d'un accompagnement des entreprises non sédentaires à l'utilisation des outils T.I.C., notamment Web avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (stratégie web, présence sur réseaux sociaux, blog vitrine, site de commerce en ligne...). Ces sessions pourraient être ouvertes, dans la limite des places disponibles, aux artisans et commerçants sédentaires afin de favoriser les synergies.

Plan de financement :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Banderoles	1 440,00 €	Conseil Régional	3 915,00 €
Panneaux d'entrée 2C2A	6 600,00 €	FISAC	3 366,00 €
Flyers et autres supports de communication	600,00 €	2C2A	4 959,00 €
4 pages thématiques	1 800,00 €		
5 ½ journées CCI	1 800,00 €		
TOTAL	12 240,00 €		12 240,00 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver ce plan de financement et d'autoriser le Président à solliciter des financements auprès de l'Etat, via le FISAC, et du Conseil Régional.

➤ Action collective « Soutien aux UCIA »

La Foire de Vouziers :

La foire aura lieu les 5, 6, 7 et 8 mai 2016. L'UCIA va, cette année, repenser la foire. Comme suite à un sondage effectué sur les réseaux sociaux, il ressort que les gens attendent de voir des produits du terroir, des animations pour enfants et des animations commerciales.

L'UCIA créera donc un «Village du savoir-faire Ardennais» qui regroupera les produits de l'Argonne ardennaise ainsi que des créateurs (arts, bijoux, etc.).

Un salon de la voiture d'occasion sera également créé, ouvert aux professionnels et aux particuliers, ainsi qu'un salon des antiquaires.

Un concours de dessin sera parallèlement organisé sur les 4 jours via la tenue d'un stand avec mise à disposition de feuilles et de feutres aux enfants souhaitant participer.

La 2C2A finance la foire de Vouziers à hauteur de 4 000€ dans la convention de moyens 2016. L'objectif est de valoriser ce financement dans le cadre d'une action collective Soutien aux UCIA et permettre ainsi à cette association de percevoir d'autres financements.

Plan de financement :

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
ANIMATIONS	17 245,00 €	UCIA	25 000,00 €
COMMUNICATION	7 900,00 €	Subvention 2C2A	4 000,00 €
LOGISTIQUE	16 582,00 €	Subvention ORAC C. Régional	7 255,00 €
DIVERS	6 040,00 €	Subvention ORAC FISAC	3 512,00 €
		Subvention CD08	5 000,00 €
		Subvention CCI	3 000,00 €
TOTAL	47 767,00 €	TOTAL	47 767,00 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver ce plan de financement et d'autoriser le Président à solliciter des financements auprès de l'Etat, via le FISAC, et du Conseil Régional.

Le Conseil communautaire APPROUVE les plans de financement ci-dessus, à l'unanimité.

13. QUESTIONS DIVERSES

- *Adhésion et partenariat auprès de l'association Point Accueil Installation*

Madame Karine ODIENNE indique que dès 1996, le syndicat des Jeunes Agriculteurs a impulsé une démarche de mise en place d'un guichet unique d'accueil des porteurs de projet d'installation en agriculture, dans chaque département.

Depuis la fin des années 1990 : Ce guichet s'est appelé Point Contact Installation, Point Info Installation et maintenant Point Accueil Installation.

Au 1er janvier 2015, les Jeunes Agriculteurs des Ardennes labellisés PAI jusqu'au 31/12/2014 ont décidé de créer l'association PAI pour le renouvellement de la labellisation.

Le Label est **géré par l'Etat et les conseils régionaux** via le CRIT – Comité régional Installation Transmission.

Les points forts de cette association :

- Labellisation Point Accueil Installation du 01-01-2015 au 31-12-2017, régi par un **cahier des charges national**.
- « Porte d'entrée unique » qui **accueille, informe, oriente et suit** la démarche de projet de tous celles et ceux qui souhaitent s'installer en agriculture, qu'ils soient demandeurs ou non des aides auprès des pouvoirs publics.
- **Gratuit, confidentiel et impartial.**

- Formalisation d'une relation partenariale avec l'ensemble des structures proposant un accompagnement aux porteurs de projet d'installation en agriculture, au sein de son département.

Le partenariat est établi pour une durée de 3 ans et a pour objectif de faire connaître à l'association l'activité de chaque partenaire afin d'orienter chaque porteur de projet de manière pertinente

Cet engagement est gratuit et indépendant de l'adhésion.

La demande d'adhésion est liée au fonctionnement de l'association avec participation à la gouvernance de l'association. Le droit d'entrée est fixé à 450 € de droit d'entrée et 300 € de cotisation / an.

Monsieur Frédéric MATHIAS souligne sa difficulté à appréhender la différence entre les actions entreprises par cette association et celles mises en place par la chambre d'agriculture.

Madame Karine ODIENNE indique que la Chambre d'Agriculture n'accompagne pas les porteurs de projet au début de leur démarche quand leur projet est encore peu abouti, alors que cette association le fait. Leur action s'étale sur plusieurs années de suivi.

Monsieur le Président précise qu'il s'agit ici d'un complément à la Chambre d'agriculture.

Plus aucune remarque n'étant faite, les membres du Conseil communautaire ACCEPTENT l'adhésion auprès de l'association Point Accueil Installation et la signature de la convention de partenariat pour une durée de 3 ans, avec 79 voix POUR, 4 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS.

Plus aucune question n'étant posée, Monsieur le Président lève la séance à 22h15.

Fait à VOUZIER, le 12/04/2016

Le secrétaire de séance,

Raoul MAS

Le Président,
Francis SIGNORET